



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2012

1. Données financières

1.1. Les comptes consolidés au 31 décembre 2012

1.1.1. Etat de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Note
Goodwill	212 875	212 875	228 150	1.1
Actif incorporel du domaine concédé	370	2 055	19 212	
Autres immobilisations incorporelles	6 863	6 914	6 492	1.2
Immobilisations corporelles	155 014	170 385	171 747	2.1
Participations dans les entreprises associées	33 926	552	434	3
Actifs financiers non courants	147 350	161 061	4 786	4
Instruments de couverture actifs non courants	/	/	/	4.3
Autres actifs non courants	1 759	1 291	2 105	4
Créance d'IS non courante	/	/	677	
Impôts différés actifs	17 110	14 995	55 965	6
ACTIFS NON COURANTS	575 268	570 128	489 570	
Stocks	8 018	9 737	10 507	
Clients et autres débiteurs	112 665	116 288	127 204	
Créances d'IS	/	2 572	12 593	
Actifs financiers courants	88	76	131	
Instruments de couverture actifs courants	/	/	/	4.3
Autres actifs courants	12 372	17 738	21 997	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	43 431	24 686	23 050	4.1.3
ACTIFS COURANTS	176 574	171 097	195 482	
TOTAL ACTIFS	751 842	741 225	685 051	
Capital	1 727	1 727	1 727	8
Prime d'émission	299 079	299 079	299 079	9
Réserves	40 600	38 651	37 726	10
Résultat (Part du groupe)	27 366	15 856	(82 377)	
Capitaux propres (Part du Groupe)	368 772	355 312	256 155	
Intérêts des participations ne donnant pas le contrôle	955	781	378	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	369 727	356 093	256 532	
Autres fonds propres	/	/	31	
Dettes financières non courantes	193 716	43 740	218 154	4.2.1
Instruments de couverture passifs non courants	1 984	3 491	3 307	4.3
Avantages du personnel	169	192	809	5.3
Impôt différé passif	32	14	11	6
Autres provisions non courantes	2 653	3 270	3 988	5
Autres passifs non courants	1 350	251	189	4.2.2
PASSIFS NON COURANTS	199 904	50 958	226 458	
Dettes financières courantes	44 648	172 899	28 000	4.2.1
Instruments de couverture passifs courants	609	304	744	4.3
Provisions courantes	17 081	24 917	20 416	5
Impôt exigible	4 610	218	904	
Autres passifs courants	115 263	135 835	151 967	4.2.2
PASSIFS COURANTS	182 211	334 174	202 031	
TOTAL PASSIFS	751 842	741 225	685 051	

1.1.2. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires	12	402 122	424 158	441 881
Autres produits de l'activité		4 239	6 090	5 247
Transfert de charges		3 443	3 373	2 164
Achats consommés		(55 415)	(63 622)	(64 957)
Charges externes		(131 778)	(147 252)	(170 919)
Impôts et taxes		(33 312)	(31 803)	(35 019)
Charges au titre des avantages du personnel		(85 594)	(93 507)	(98 804)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	13	103 704	97 438	79 592
Charges de réhabilitation/entretien site de traitement et actifs concédés		(3 086)	(7 525)	(8 594)
Autres charges opérationnelles nettes		(1 024)	(535)	(995)
Dotations nettes aux provisions	14.2	(1 293)	22	196
Dotations nettes aux amortissements	14.3	(31 414)	(32 038)	(32 944)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	14.1	66 887	57 362	37 255
Résultat sur cession d'immobilisations		467	(609)	325
Dépréciation des actifs		(2 083)	/	(395)
Effet des variations de périmètre		(4 854)	(891)	(1 025)
Autres produits et charges opérationnels		14	(682)	(7 282)
RESULTAT OPERATIONNEL	15	60 431	55 180	28 878
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		14 697	14 705	438
Coût de l'endettement financier brut		(8 972)	(7 371)	(10 739)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		5 725	7 334	(10 301)
Autres produits financiers	16.2	2 832	8 765	639
Autres charges financières		(1 665)	(7 781)	(146 390)
RESULTAT FINANCIER	16.1	6 892	8 318	(156 052)
Impôts sur les résultats	17	(21 226)	(19 489)	54 007
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		46 097	44 010	(73 167)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		(19 201)	(28 326)	(9 606)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		26 896	15 684	(82 773)
Abandon d'activité				
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		26 896	15 684	(82 773)
<i>Dont Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>(470)</i>	<i>(172)</i>	<i>(396)</i>
<i>Dont part des propriétaires de la société mère</i>		<i>27 366</i>	<i>15 856</i>	<i>(82 377)</i>
Résultat net par action		3,19€	1,85€	(9,61€)
Résultat net dilué par action		3,19€	1,85€	(9,61€)

1.1.3. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Ecart de conversion	(28)	(909)	(130)
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	2 432	(1 279)	(459)
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(141)	(221)	(179)
Ecart actuariels	/	/	(1 173)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(7 822)	(15 989)	(4 115)
Effet impôt	(837)	440	553
<i>Sous-total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(6 396)</i>	<i>(17 958)</i>	<i>(5 503)</i>
<i>Résultat net de la période</i>	<i>26 896</i>	<i>15 684</i>	<i>(82 773)</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20 500	(2 274)	(88 276)
<i>Dont quote-part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	<i>20 970</i>	<i>(2 102)</i>	<i>(87 881)</i>
<i>Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(470)</i>	<i>(172)</i>	<i>(395)</i>

1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total attribuable aux propriétaires de la maison mère	Total attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL des capitaux propres
	Note 8	Note 9		Note 10				
Situation nette au 31/12/09	1 727	299 078	(3 407)	98 163	(36 836)	358 725	960	359 685
Gains et pertes comptabilisés directement en KP					(6 396)	(6 396)		(6 396)
Résultat 31/12/10				27 366		27 366	(470)	26 896
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				27 366	(6 396)	20 970	(470)	20 500
Dividendes versés				(11 151)		(11 151)	(1)	(11 152)
Actions propres			237			237		237
Autres variations				(9)		(9)	466	457
Situation nette au 31/12/10	1 727	299 078	(3 170)	114 369	(43 232)	368 772	955	369 727
Gains et pertes comptabilisés directement en KP					(17 958)	(17 958)		(17 958)
Résultat 31/12/11				15 856		15 856	(172)	15 684
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				15 856	(17 958)	(2 102)	(172)	(2 274)
Dividendes versés				(11 145)		(11 145)	(1)	(11 146)
Actions propres			(178)			(178)		(178)
Autres variations				(36)		(36)	(1)	(37)
Situation nette au 31/12/11	1 727	299 078	(3 348)	119 045	(61 190)	355 313	781	356 093
Gains et pertes comptabilisés directement en KP				1 234	(6 738)	(5 504)	1	(5 503)
Résultat 31/12/12				(82 377)		(82 377)	(396)	(82 773)
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en KP				(81 143)	(6 738)	(87 881)	(395)	(88 276)
Dividendes versés				(11 140)		(11 140)	(10)	(11 150)
Actions propres			19			19		19
Autres variations				(156)		(156)	3	(153)
Situation nette au 31/12/12	1 727	299 078	(3 329)	26 606	(67 928)	255 154	378	256 532

1.1.5. Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	46 097	44 010	(73 167)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité :</i>			
- Amortissements et provisions	35 272	22 726	200 992
- Plus values de cessions	572	7 404	(313)
- Impôts différés	1 938	2 692	(54 522)
- Autres produits et charges calculés	3 470	434	(113)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT LIEE A L'ACTIVITE	87 349	77 267	72 878
Impôt Société	19 288	16 796	514
Coût de l'endettement financier brut net des placements long terme	(5 880)	(7 289)	(5 345)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT avant impôts et frais financiers	100 757	86 774	68 048
Variation du besoin en fonds de roulement	3 981	11 338	(4 878)
Impôts décaissés	(11 731)	(23 584)	(10 579)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES	93 007	74 529	52 590
Investissements corporels et incorporels	(29 215)	(51 754)	(43 934)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 239	1 607	2 648
Décaissements sur investissements financiers	(1 084)	(427)	(784)
Encaissements sur investissements financiers	5 545	336	101
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	/	(224)	(16 319)
Trésorerie nette sur cessions de filiales	(56)	/	/
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(22 571)	(50 462)	(58 289)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 151)	(11 145)	(11 140)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1)	(1)	(10)
Augmentations de capital en numéraire	/	/	/
Mouvements sur actions propres	237	(333)	6
Variation des autres fonds propres	(6)	2	31
Emissions d'emprunts	5 498	21 643	206 563
Remboursements d'emprunts	(32 309)	(46 066)	(176 141)
Intérêts décaissés	(8 544)	(6 891)	(15 042)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(46 276)	(42 793)	4 265
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE	24 160	(18 725)	(1 433)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18 622	42 849	24 005
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture (1)	42 849	24 005	22 516
Incidence des variations de cours des devises	67	(118)	(57)
(1) dont :			
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie active</i>	43 431	24 686	23 050
<i>Concours bancaires courants (dettes financières courantes)</i>	(582)	(681)	(534)

1.1.6. Annexes aux comptes consolidés annuels 2012

1.1.6.1. Principes et méthodes comptables

Point 1 - Référentiel comptable

Depuis le 1er janvier 2005, les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, portant homologation du référentiel IFRS.

Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2012 le Groupe a appliqué :

- les nouvelles normes et interprétations dont l'application était en vigueur de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2012, sans incidence sur ses états financiers. Il s'agit :
 - d'IFRS7 « Information à fournir dans le cadre de transfert d'actifs financiers » ;
 - d'IFRS12 « recouvrement des actifs sous-jacent ».
- par anticipation au 1^{er} janvier 2012, l'amendement de la norme « IAS19 – avantages du personnel ». L'impact de l'application de cet amendement est présenté au point 7.2 ci-dessous.

A l'exception de l'amendement à la norme IAS19 évoqué ci-dessus, le Groupe n'a procédé à aucune autre application par anticipation des normes dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2012 mais dont l'application anticipée était possible, à savoir :

- Amendements à IAS1 sur la présentation des autres éléments du résultat global ;
- IFRIC20 sur les frais de découverte ;

L'application anticipée de ces normes n'aurait pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

S'agissant des normes dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2013 :

- Le Groupe a étudié les impacts de l'application du package IFRS10, IFRS12 et amendements à IAS27 et IAS28 : son adoption devrait conduire à la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des sociétés Sogad et Gerep, sans incidence significative sur les ratios opérationnels du Groupe ;

- Le Groupe n'a pas encore étudié l'application d'IFRS13 « évaluation à la juste valeur », et les amendements aux normes IAS32 « compensation des actifs financiers » et IFRS7 « information à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers ». Toutefois, il n'anticipe pas d'impacts significatifs sur ses états financiers.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Séché Environnement le 16 avril 2013. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale. Ils sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations. Les estimations réalisées par le Groupe portent principalement sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles, l'évaluation des provisions (notamment les provisions pour avantage au personnel). Les hypothèses clés retenues par la direction pour l'estimation des valeurs recouvrables des immobilisations corporelles et incorporelles sont précisées au point 10.4 des présentes annexes. Celles retenues par la direction pour l'estimation des provisions pour avantage au personnel sont précisées au point 16.4 des présentes annexes.

Les principes comptables dans les notes suivantes ont été appliqués pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2012.

Point 2 - Périmètre et méthode d'intégration

Le périmètre de consolidation de Séché Environnement comprend, outre la Société mère consolidante Séché Environnement SA, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe, ou sur laquelle elle

exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique. Les filiales sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle jusqu'à la date de perte de contrôle. Pour apprécier le contrôle et conformément aux dispositions d'IAS27, les droits de vote potentiels attachés à des instruments financiers pouvant, s'ils étaient exercés, donner un droit de vote à Séché Environnement ou à ses filiales, sont pris en considération.

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale : après élimination des opérations réciproques et des résultats internes au Groupe, l'ensemble des actifs, passifs, et éléments du compte de résultat des sociétés concernées sont pris en compte. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les entreprises détenues par le Groupe conjointement avec d'autres actionnaires ou associés sont intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle : elle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise concernée, après retraitements éventuels. Aucun intérêt minoritaire n'est constaté. Le contrôle conjoint se définit comme le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent d'un accord unanime des parties partageant le contrôle. Ce partage équitable du contrôle fait l'objet d'un accord contractuel.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence : elle consiste à remplacer la valeur comptable des titres possédés par le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres retraités, résultat de l'exercice inclus, de la Société. L'influence notable se définit comme le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote de l'entreprise concernée.

Point 3 – Participation dans la société HIME

Depuis 2007, l'engagement de Séché Environnement sur HIME s'est traduit par :

- Une montée au capital de la société HIME à hauteur de 33% (2007) ;
- Une souscription, en 2007, à hauteur de 33% à l'émission, par HIME, d'obligations convertibles en actions : Ces obligations, souscrites le 26 avril 2007 sont à échéance 30 avril 2027. Elles sont exerçables à tout moment, sans condition, jusqu'à leur échéance. Elles portent intérêts au taux de 8% (avant détachement de la composante dérivé), sur des périodes d'intérêt courant du 1er mai au 30 avril de chaque année. Les intérêts non payés à l'échéance de chaque période d'intérêt sont capitalisés à cette même échéance. Ces instruments confèrent à Séché Environnement une option de conversion en un nombre déterminé d'actions HIME, selon un rapport de 1 action HIME (de 1 € de nominal) pour 8 OCA (de 10 € de nominal). Dans l'hypothèse où Séché Environnement exercerait seule l'intégralité de son droit de conversion, elle porterait sa participation dans HIME à 36,9% du capital. A l'inverse, si l'ensemble des actionnaires de HIME à l'exception de Séché Environnement exerçaient leur droit de conversion, la participation de Séché Environnement au capital de HIME serait ramenée à 29,3%. A l'échéance, les OCA non exercées seront remboursées en numéraire, en totalité, y compris intérêts échus ;
- L'obtention, auprès de la Caisse des dépôts, d'une option d'achat portant sur 18% du capital de HIME, exerçable du 27 mai 2008 au 26 mai 2012.

Dans les comptes du Groupe Séché :

- L'option d'achat a été constatée, à sa date de comptabilisation, pour sa juste valeur, soit son coût d'achat, s'agissant d'une transaction entre parties indépendantes et informées pour laquelle le sous-jacent (titres de société non cotée) a fait l'objet d'une transaction récente sur les modalités de laquelle les parties étaient pleinement informées. Au cours de l'exercice 2012, l'option d'achat susceptible de porter la participation de Séché Environnement de 33% à 51% est arrivée à expiration sans que Séché Environnement ne l'exerce, sans impact sur les états financiers du Groupe.
- Les titres HIME sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et intègrent un goodwill de 12 millions d'euros correspondant aux frais d'acquisition net d'impôt. Séché Environnement n'étant pas engagé par une obligation légale ou implicite d'effectuer des paiements au nom du sous-Groupe HIME, le groupe ne comptabilise sa quote-part dans la situation nette

négative dudit sous-Groupe qu'à due concurrence de son investissement initial (incluant les obligations convertibles).

- Les obligations convertibles ont été splittées, à l'origine, entre une composante « obligations » d'une part et une composante « dérivé » d'autre part. Ce split a été déterminée de façon symétrique par rapport à celles identifiées chez l'émettrice HIME (composantes « dettes » et « capitaux propres ») :
 - La composante « obligations » de l'instrument a été comptabilisée selon la nature de l'instrument financier simple, en « Actif financier disponible à la vente » pour un montant initial de 106 millions d'euros.
 - La composante « dérivé » de ces instruments financiers a été comptabilisée en « participations dans les entreprises associées » suivant en cela la comptabilisation du sous-jacent de l'instrument, pour un montant initial brut d'impôt de 41 millions d'euros ;

Après détachement de la composante dérivé, la composante obligation porte intérêt au taux de 9,89%. Ces derniers sont comptabilisés :

- En résultat, en « produits de trésorerie et équivalents de trésorerie » ;
- Au bilan en « actifs financiers non courants ».

Au 31 décembre 2012, HIME est confronté à un bris de covenants ayant induit un processus de restructuration de sa dette dont l'état d'avancement ne permet pas d'avoir une visibilité suffisante sur la recouvrabilité de l'investissement du Groupe Séché dans le sous-groupe HIME.

Compte tenu de cette situation, Séché Environnement a décidé de provisionner l'intégralité de la valeur résiduelle de ses actifs relatifs à l'investissement dans HIME. Le montant de la provision résiduelle s'élève à 161 millions d'euros, compte tenu du fait que la valeur résiduelle des actifs relatifs à l'investissement dans HIME tient compte de la valeur négative de HIME (-51,9 millions d'euros au 30 juin 2012) reclassée en diminution de la valeur des obligations convertibles.

La provision de 161 millions d'euros a été dotée en produits de trésorerie et équivalents de trésorerie pour la part correspondant aux intérêts de l'année (soit 15,5 millions d'euros) et en autres produits et charges financières pour la part correspondant au principal et aux intérêts cumulés jusqu'au 31 décembre 2011 (soit 145,5 millions d'euros).

L'effet impôt lié au provisionnement de l'investissement dans les obligations convertibles (soit 63,2 millions d'euros) a été constaté en Impôts différés actif pour

58,8 millions d'euros et en réduction de la charge d'impôt social du Groupe pour 4,4 millions d'euros.

Après prise en compte de ce provisionnement, la valeur des actifs relatifs à la participation dans HIME est ramenée à zéro.

Valeur de l'investissement dans HIME (en K€)	31/12/2012 (avant provision)	reclassement dérivé	reclassement valeur titres	provision	31/12/2012 (Valeur nette)
Titres (hors composante dérivée)	-26 930		26 930		0
Composante dérivée	26 930	-26 930			0
Participation dans les entreprises associées	0	-26 930	26 930		0
composante obligataire	171 881	41 070	-51 917	-161 034	0
IDA sur composante dérivée	14 140	-14 140			0
ACTIF	186 021	0	-24 987	-161 034	0
Résultat				-161 034	0
Provision	24 988		-24 987		0
PASSIF	24 988	0	-24 987	-161 034	0

Point 4 - Méthode de conversion

La monnaie de présentation des comptes consolidés de Séché Environnement est l'euro.

Point 5 - Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture des comptes, les actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont portés en compte de résultat.

Une avance en compte courant auprès d'une filiale partie intégrante du Groupe dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. A ce titre, et en application d'IAS21, les écarts de change provenant de ces avances sont enregistrés directement dans les capitaux propres (en écart de conversion). Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Point 6 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés étrangères sont tenus dans la monnaie de fonctionnement de chaque filiale.

Les postes de bilan sont convertis, dans les comptes consolidés du Groupe, sur la base

des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat, ainsi que le tableau flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux moyens de l'exercice.

Les écarts de conversion constatés tant sur les éléments du bilan (variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de clôture de l'exercice en cours) que sur le résultat (variation entre les cours moyens et ceux de clôture de l'exercice) sont portés :

- pour la part revenant au Groupe dans les capitaux propres consolidés où ils figurent sur la ligne "écart de conversion" ;
- pour la part des tiers, en poste "intérêts minoritaires".

Point 7 - Opérations majeures et comparabilité

Point 7.1 – Opérations majeures

L'année 2012 n'a été marquée par aucune variation significative de périmètre, la société TREE ne représentant, en année pleine, pas plus de 5% du total bilan ni plus de 5% du résultat opérationnel. De fait, les comptes de l'exercice 2011 et 2010 n'ont pas été retraités.

Point 7.2 – application anticipée de normes – comparabilité

Le Groupe a appliqué de façon anticipée, au 1er janvier 2012, l'amendement de la norme « IAS19 – avantages au personnel ». L'impact sur les comptes du Groupe porte sur :

- les écarts actuariels qui étaient antérieurement comptabilisés en résultat et qui sont désormais inscrits dans les OCI, directement en capitaux propres ;
- Le coût des services passés des salariés repris au sein du Groupe dans le cadre de l'attribution des délégations de services publics, antérieurement constatés à l'actif et amortis sur la durée résiduelle des contrats de délégation, sont désormais constatés en résultat.

L'application rétroactive de cette norme aurait conduit à retraiter le résultat opérationnel 2011 du Groupe de + 719 K€ et le résultat opérationnel 2010 de + 342 K€. Compte tenu du caractère non significatif sur l'information financière présentée, les comptes de résultat 2010 et 2011 retraités ne sont pas présentés.

Point 8 – Information sectorielle

Le PDO (principal décideur opérationnel) dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent, indifféremment des prestations de traitement de déchets de type DD (déchets dangereux) ou DND (déchets non dangereux), auprès d'une clientèle très diversifiée (collectivité et/ou industriel), dans des installations diverses, dans un cadre réglementaire unique, principalement en France.

A chaque typologie de déchet ne correspond pas une typologie de clientèle ni même une typologie de traitement. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de déchets, de traitement ou de clientèle. Les offres faites par le Groupe à ses clients intègrent cette diversité dans la nature des déchets et dans les filières. L'intégration constante des activités du Groupe ne fait que renforcer cet état de fait.

De fait, l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe réalisée par le PDO s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelles que soient les entités juridiques.

Le Groupe considère donc agir sur un seul secteur, celui de la propreté.

Point 9 - Changement de méthode et d'estimation comptable

Point 9.1 – Changement de méthode comptable

Le Groupe n'a procédé à aucun changement dans les principes et méthodes comptables appliqués, à l'exception de l'application anticipée de la norme IAS19 révisée (dont l'impact sur les comptes du Groupe est précisé au point 7.2 ci-dessus).

Point 9.2 – Changement d'estimation comptable

Le Groupe n'a procédé à aucun changement d'estimation comptable.

Point 10 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Point 10.1 - Goodwill

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs nets, des passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité à la date d'acquisition. Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans les 12 mois qui suivent l'acquisition. Il en résulte alors une correction rétrospective du goodwill.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

Les acquisitions complémentaires de titres d'une filiale antérieurement déjà consolidée selon la méthode de l'intégration globale ne donnent pas lieu à constatation d'un goodwill complémentaire, ces opérations étant considérées comme des transactions entre actionnaires devant être constatées au sein des capitaux propres.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

Point 10.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe, comptabilisées à l'actif selon les dispositions d'IAS38, sont principalement composées :

- de potentiels ou de droits d'exploitation : ils sont représentatifs de la valeur payée pour un site du fait de ses qualités intrinsèques le rendant particulièrement utile à l'exploitation d'un site d'enfouissement ;
- de droit incorporel reconnu dans le cadre de l'application des dispositions d'IFRIC12 relatif aux contrats de concession de service public. Les immobilisations incorporelles reconnues à l'actif à ce titre représentent le droit du concessionnaire à facturer les usagers de service public.
- de frais de développement : ils correspondent aux études engagées relatives à l'innovation technologique, à l'amélioration de l'efficacité des installations, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Ils font l'objet d'une comptabilisation à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance tels qu'édictés par IAS38 sont remplis.
- de brevets et de logiciels ;

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur dans les conditions décrites au point 10.4 de la présente note sur les principes comptables appliqués.

Point 10.3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe des composants qui les constituent, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Lorsque les composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque composant de l'immobilisation.

L'amortissement est pratiqué sur la base de la valeur comptable, nette le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Immobilisations	Durée d'amortissement pratiquée (en années)
Constructions	10 à 25 ans
Installations complexes	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement font l'objet, conformément à IAS17, du retraitement des biens à l'actif du bilan et de la constatation en dettes financières des montants restant à payer au titre de la valeur d'origine de ces actifs :

- les actifs ainsi immobilisés font l'objet d'un amortissement sur la durée et le mode des biens équivalents détenus en propre par les sociétés consolidées. Toutefois, lorsque le contrat ne prévoit pas de façon certaine ou hautement probable, au terme, le transfert de propriété du bien, l'amortissement est constaté sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée du contrat ou la durée d'utilité du bien ;
- la dette constatée est amortie selon un plan déterminant la charge d'intérêt au titre d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû en début de période ;
- les impôts différés induits par ce retraitement font l'objet d'une reconnaissance dans les comptes du Groupe conformément aux principes de reconnaissance des impôts différés précisés au point 18 de la présente note sur les principes comptables appliqués ;

Point 10.4 - Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances :

- pour les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours, un test est réalisé au moins une fois par an ;
- pour les autres immobilisations, un test est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les immobilisations (incorporelles et corporelles) soumises aux tests de perte de valeur sont regroupées au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendants. En raison de l'intégration sans cesse croissante des métiers du Groupe, du développement de l'offre globale et par voie de conséquence des opérations et flux intragroupes, Séché Environnement estime pertinent de considérer que son périmètre d'activité est constitué de deux UGT regroupant ses activités en France d'une part, ses activités à l'international d'autre part.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie prévisionnels. Il est précisé que :

- les flux prévisionnels de trésorerie sont calculés à partir des business plans consolidés de chaque UGT couvrant 3 exercices (hors l'exercice en cours) et les années 4 et 5 sont projetées à l'identique de l'année 3. Les business plans précédemment mentionnés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux appliqués au processus budgétaire, c'est-à-dire établis sur la base de la meilleure connaissance possible des opérationnels de l'expérience passée, des évolutions des marchés et des techniques, et font l'objet d'une revue par la direction du Groupe pour en assurer la cohérence avec la stratégie suivie et la politique d'investissement en découlant ;
- une valeur terminale est déterminée sur la sixième année, extrapolant le flux de l'année 5 sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,60%. En 2011, le taux de croissance à l'infini retenu était de 2,06% ;
- le taux d'actualisation retenu pour 2012 est de 6,62%. En 2011, il était de 7,06%. Le taux retenu reflète les appréciations actuelles du marché sur le coût moyen du capital. Le choix d'un taux d'actualisation unique se

justifie par le fait que les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont portés à quasi 100% par des sociétés de la zone Europe qui elles-mêmes exercent leur activité quasi-exclusivement en zone Europe. Ce taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie hors effet impôt (comme recommandé par la norme IAS 36).

Les pertes de valeur relatives au goodwill ne sont pas réversibles et sont comptabilisées dans le résultat opérationnel sur la ligne « dépréciation d'actifs ». Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles sont réversibles et sont également comptabilisées dans le résultat opérationnel sur la ligne « dépréciation d'actifs ».

Point 11 – Contrat de concession

Le Groupe développe la part de ses activités de délégataire de service public. Les contrats concernés sont à ce jour portés par les sociétés Béarn Environnement, Sénerval, Séché Eco-industries, Alcéa et Valaudia.

Ils prévoient, moyennant rémunération, le transfert par les concédants du droit d'exploiter des installations dédiées.

- Ces installations sont, soit mises à la disposition du concédant à titre gratuit et éventuellement améliorées par le concessionnaire sur la durée du contrat, soit construites puis exploitées par le concessionnaire ;
- L'utilisation des actifs se fait en priorité au profit des activités apportées par les autorités concédantes (sans garantie de tonnages ou de rémunération minimum). Les contrats prévoient également les conditions d'intéressement et/ou d'indemnisation de la collectivité aux résultats dégagés sur l'activité apportée par les autres usagers du service ;
- Les contrats prévoient, aux termes de ces derniers, les conditions de transfert, à la collectivité, de ces installations concédées ;
- La rémunération des prestations sont soumises à révision via des clauses de révision de prix en fonction le plus souvent de l'évolution d'indices industriels. Lorsque les rémunérations des prestations de construction sont nettement identifiées et indépendantes de l'utilisation de l'actif, les clauses de révisions portant sur ces rémunérations sont étroitement corrélées à l'évolution du coût de financement des constructions ;
- Ces contrats prévoient également une obligation d'entretien et de réparation

des actifs concédés.

Ces contrats de concession sont comptabilisés selon les dispositions de l'interprétation « IFRIC12 – concession de services publics », publiée en novembre 2006 et d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010 :

- Les infrastructures reçues à titre gratuit du concédant ne sont pas inscrites à l'actif du bilan ;
- Le droit d'exploiter les infrastructures est reconnu au bilan, soit en actif financier si l'analyse du contrat conclut que le concessionnaire dispose d'un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie de la part du concédant, soit en actif incorporel si l'analyse du contrat conduit à considérer que ce droit s'apparente au droit accordé par le concédant de facturer les utilisateurs du service public. Les actifs incorporels reconnus dans ce cadre sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des infrastructures générant ce droit ;
- Les prestations de construction ou d'amélioration des installations existantes sont comptabilisées, pour leur juste valeur, en résultat, selon les dispositions d'IAS11 et les prestations d'exploitation sont comptabilisées selon les dispositions d'IAS18 comme mentionné dans le point 18- «comptabilisation des produits» de la présente note ;
- Les dépenses d'entretien et de réparation sont comptabilisées en charges. Elles font l'objet d'une comptabilisation en charges à payer lorsqu'il existe un décalage temporel entre l'engagement contractuel et la réalisation de ce dernier.

Les principales dispositions des différents contrats sont précisées ci-dessous :

contrat	type de prestation	durée	Clause de révision de prix	révision contractuel du contrat	option de renouvellement	option de résiliation
BEARN	construction	jusqu'en 2024	annuel, selon indice	non	non	oui
	exploitation	jusqu'en 2024				
SENERVAL	construction	jusqu'en 2030	mensuel, selon indice	quinquenal	non	oui - cas de manquement grave ou intérêt général
	exploitation					
OLERON	exploitation	jusqu'en 2013	annuel, selon indice	non	non	oui
ALCEA	exploitation	jusqu'en 2024	annuel, selon indice	non	non	oui
	construction					
VALAUDIA	construction	20 ans	mensuel, selon indice	quinquenal	non	oui - cas de manquement grave ou intérêt général
	exploitation					

Point 12 – Subventions publiques

Les subventions comptabilisées par le Groupe sont principalement liées à des actifs. Ces subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan dans la

rubrique “autres passifs courants” sur la ligne “produits constatés d’avance”. Elles sont ramenées au résultat au rythme d’amortissement de l’actif auquel elles sont adossées, sur la ligne “autres produits de l’activité”.

Les éventuelles subventions d’exploitation sont constatées directement en revenus, sur la ligne « autres produits de l’activité ».

Point 13 - Instruments financiers

Les instruments financiers portés par le Groupe comprennent :

- des actifs financiers non dérivés : actifs disponibles à la vente, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- des passifs financiers non dérivés : emprunts et autres financements, concours bancaires courants, dettes d’exploitation ;
- des instruments financiers mixtes ou dérivés : obligations convertibles en actions, options d’achat, instruments de couverture de flux de trésorerie.

Leur comptabilisation par le Groupe suit les principes édictés par IAS39 : Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables.

Point 13.1 – actifs financiers non dérivés

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent principalement :

- les titres des sociétés non consolidées, dont la juste valeur est déterminée en tenant compte de la dernière quote-part de situation nette connue ;
- Les autres valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d’actifs financiers, à savoir, pour le Groupe, les autres titres immobilisés.

Toute variation de la juste valeur initialement comptabilisée est enregistrée directement en capitaux propres, sauf s’il est constaté une baisse significative ou prolongée de cette valeur (baisse de plus de 30% sur une période de 6 mois consécutive).

Lors de la cession de ces actifs financiers, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont repris en résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations non consolidées, les prêts, dépôts et cautionnement, ainsi que les créances clients et autres créances opérationnelles (fiscales, sociales, autres).

Cette catégorie d'actifs est évaluée à sa juste valeur lors de la comptabilisation initiale (ce qui, dans la plupart des cas correspond à la valeur nominale), puis au coût amorti (selon la méthode du taux d'intérêt effectif) diminué du montant des éventuelles pertes de valeur.

Trésorerie et équivalents de Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les dépôts à terme, et des placements liquides dans des valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux.

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de Sicav monétaires. Elles sont enregistrées à leur juste valeur et toute variation de juste valeur est constatée en résultat.

Les dépôts à terme sont disponibles à tout moment. La rémunération minimum est garantie, par tranche croissante semestrielle. Tout débloqué avant l'échéance est possible sans pénalités. Ces dépôts font l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période courue entre la date de souscription et la date de clôture.

Point 13.2 - passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers du Groupe sont évalués initialement à leur juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Point 13.3 – Instruments financiers dérivés

Instrument de couverture

Afin de gérer son exposition au risque de taux, le Groupe utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés de gré à gré avec des contreparties de premier plan.

Le Groupe utilise principalement des swaps de taux, des swaptions, des cap, floor et collar pour gérer son risque de taux lié au financement :

- les swaps utilisés par le Groupe permettent de passer d'un taux variable à un taux fixe. Les résultats dégagés sur ces swaps de taux d'intérêt, venant en couverture de passifs financiers, sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts. Notamment, le différentiel entre les intérêts à payer et les intérêts à recevoir est comptabilisé en produit ou charge d'intérêt sur la durée de vie des passifs couverts ;
- les swaptions utilisés par le Groupe permettent de passer, sur option, d'un taux variable à un taux fixe. Si l'option est exercée, les principes comptables relatifs aux swaps s'appliquent ;
- les cap, floor et collar permettent de limiter le risque de variation à la hausse ou à la baisse des taux sur la dette à taux variable. Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts.

Concernant ces opérations de couverture de flux de trésorerie, le Groupe procède à l'évaluation en juste valeur de ses instruments dérivés :

- pour les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et pour leur partie efficace, l'écart de valorisation est inscrit directement en capitaux propres (avec un reclassement en résultat lorsque la transaction se réalise) ;
- pour les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et pour leur partie non efficace, l'écart de valorisation est enregistré en résultat.

Instruments financiers composés

Le Groupe dispose à son actif de 14 743 080 obligations convertibles en actions (OCA) HIME qualifiées d'instruments financiers composés, représentant 33% des obligations émises par HIME.

Les règles de comptabilisation de ces obligations convertibles sont exposées au point 3 des « principes et méthodes » des présentes annexes.

Autres instruments dérivés

Le Groupe disposait, jusqu'au 26 mai 2012, d'une option d'achat octroyée par Fonds stratégique d'investissements SA (filiale de la Caisse des dépôts) à Séché Environnement et portant sur 18% du capital de HIME. Cette option d'achat n'a pas

été exercée par Séché Environnement.

Les règles de comptabilisation de ces obligations convertibles sont exposées au point 3 des « principes et méthodes » des présentes annexes.

Point 14 – Actions propres

Les actions autocontrôlées sont constatées en réduction des capitaux propres. Les profits et pertes résultant de la cession d’actions propres ainsi que les dividendes liés sont imputés, nets d’impôt, directement sur les capitaux propres.

Point 15 - Stocks

Conformément à IAS2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l’activité, diminué des coûts attendus pour l’achèvement ou la réalisation de la vente.

Point 16 - Provisions

Les provisions sont constituées au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l’égard d’un tiers et qu’il est probable qu’une sortie de ressources représentative d’avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l’obligation.

Une provision n’est dotée dans les comptes du Groupe qu’à condition que le montant de la sortie de ressources qui sera nécessaire pour éteindre l’obligation puisse être évalué de façon fiable. A défaut d’estimation fiable et/ou lorsque le Groupe estime disposer d’arguments solides et pertinents à l’appui de son instruction des contentieux, aucune provision n’est comptabilisée. L’information est alors présentée dans le chapitre “Gestion des risques et litiges – litiges et faits exceptionnels” des présentes annexes.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire, les coûts pour dépollution de site ainsi que des risques et litiges divers.

Point 16.1 - Provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire

Le Parlement européen a adopté le 26 avril 1999 une nouvelle directive européenne

relative à la mise en décharge des déchets. Cette directive prévoit notamment la répercussion dans le prix d'élimination des déchets admis en décharge, de l'ensemble des coûts afférents : installation, exploitation, garantie financière, désaffectation du site et entretien.

Par ailleurs, la réglementation française du 9 septembre 1997 prévoit l'obligation de suivi long terme sur 30 ans pour toutes les installations susceptibles d'être exploitées après le 14 juin 1999.

De fait, le groupe constitue, pour ses centres de stockage de déchets ultimes des provisions pour réhabilitation de site et des provisions pour suivi trentenaire :

- provisions pour réhabilitation de site : elles sont évaluées autorisation par autorisation en fonction du coût estimé de remise en état et des surfaces mises en service restant à couvrir. Pour la détermination des coûts estimés, il peut être fait référence à la méthodologie de calcul prescrite par la circulaire du 23 avril 1999 du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement relative à la méthodologie de constitution des garanties financières. Il est également tenu compte des modes d'exploitation réels et des éventuelles prescriptions particulières des autorisations préfectorales ;
- provisions de suivi trentenaire : elles sont aussi calculées autorisation par autorisation et constituées pendant la durée de leur exploitation, au prorata de la durée de vie estimée du site. L'estimation des coûts à engager, toujours effectuée autorisation par autorisation, est également effectuée par référence à la circulaire du 23 avril 1999 du Ministère de l'environnement, aux modes d'exploitation et aux prescriptions préfectorales. L'estimation des coûts à engager est revue de façon détaillée tous les trois ans au rythme de renouvellement des garanties financières. S'agissant de provisions dont l'échéance est supérieure à 12 mois, les provisions de suivi trentenaire font l'objet d'une actualisation financière.

Point 16.2 - Provisions pour dépollution de site

Par son activité, Sécché Environnement peut générer deux natures de pollution possibles : "accidentelle" d'une part, "chronique" d'autre part. Quelle qu'en soit la nature le Groupe met en œuvre les contrôles nécessaires à la détection de toute pollution. Outre la surveillance organisée de tous les rejets et de leurs impacts, le Groupe a mis en place un dispositif de réduction des impacts lors d'événements accidentels.

Des provisions pour dépollution de site sont constatées dès lors que les faits sont

connus et qu'une obligation de dépollution émane des autorités compétentes (DREAL par exemple). A ce jour, les informations disponibles permettent de préciser que Séché Environnement n'a pas connaissance de pollutions générées par les activités du Groupe.

Point 16.3 - Provisions pour litiges divers

Elles sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Particulièrement dans le cas de vérification fiscale, le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision si la Société concernée et le Groupe estiment que les points soulevés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien fondé de leur position dans le contentieux en cours les opposant à l'administration.

Point 16.4 - Avantages du personnel

Les avantages du personnel concernent les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière et au titre des médailles du travail.

S'agissant des médailles du travail, l'engagement du Groupe est pris en compte sous forme de provisions non courantes.

S'agissant des indemnités de fin de carrière, l'engagement du Groupe au titre des salariés des sociétés françaises est pris en compte, soit sous forme de provisions (société GEREP, société SOGAD), soit sous forme de versements de cotisations à des organismes indépendants, ces derniers gérant pour les sociétés du Groupe ces actifs de régime. S'il s'avère que les versements antérieurs cumulés excèdent le montant de l'engagement à la date de clôture, une charge constatée d'avance est comptabilisée dans les comptes pour la différence.

Quel que soit l'engagement (médaille du travail ou indemnité de fin de carrière) et quelle que soit la méthode de comptabilisation, celui-ci est calculé sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées) intégrant notamment :

- les éléments statistiques de la table générationnelle TPF 2005 ;
- un taux de turn-over par métier et catégorie socioprofessionnelle déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe et un taux de revalorisation des salaires en fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, d'un maintien du pouvoir d'achat et des conventions collectives ;

	2010	2011	2012
Turn-Over	Entre 3% et 8%	Entre 3,5% et 7,5%	Entre 3% et 7%

Revalorisation de salaires	Entre 3,5% et 5,0%	Entre 3,5% et 5,0%	Entre 3% et 5%
----------------------------	--------------------	--------------------	----------------

- un taux d'actualisation de 4,11% (versus 4,71% en 2011);
- un taux d'inflation de 2 % ;
- un départ à la retraite des salariés cadres à l'âge de 67 ans à l'initiative de l'entreprise et des salariés non cadres à l'âge de 65 ans à leur initiative. Le montant de l'engagement est déterminé y compris charges sociales.

Les écarts actuariels sont enregistrés en capitaux propres, en application d'IAS19 révisée.

Point 17 - Coûts d'emprunt

Les intérêts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception :

- ⇒ des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus : ces derniers sont incorporés au coût de ces actifs.
- ⇒ des coûts directement attribuables à la mise en place d'un financement ou d'un refinancement : ces derniers sont comptabilisés en déduction du financement instauré et recyclés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Point 18 - Impôts sur les résultats

Point 18.1 - Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2000, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Il est précisé que l'option pour le régime de Groupe a été renouvelée au 1er janvier 2005 pour une nouvelle période de 5 ans puis par tacite reconduction par période de 5 ans. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95% par Séch  Environnement, à l'exception des sociétés Alc a et TREE, qui entreront dans le p rim tre du groupe au 1^{er} janvier 2013.

Point 18.2 - Imposition diff r e

Des impôts diff r s sont calcul s et g n ralement sur toutes les diff rences

temporelles existantes entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale. Ils sont calculés selon la règle du report variable, société par société. Selon les dispositions d'IAS12, aucun impôt différé n'est comptabilisé pour les différences temporelles générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible.

Les soldes nets d'imposition différée sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque entité fiscale. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si la Société a une raisonnable assurance de les récupérer au cours des prochaines années, au regard de ses perspectives d'activité et de la réglementation fiscale en vigueur.

Point 19 - Comptabilisation des produits

Les produits liés à la vente de biens sont constatés en produits des activités ordinaires dès lors que :

- le transfert à l'acheteur de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens a eu lieu ;
- le Groupe ne participe plus à la gestion des biens ni n'en conserve le contrôle effectif ;
- les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

La comptabilisation des produits liés à la vente :

- de prestations de services (majorité des activités du Groupe) s'effectue selon les dispositions d'IAS18, c'est-à-dire lors de la réalisation de la prestation et lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés iront aux entités du Groupe.
- de prestations de constructions s'effectue selon les dispositions d'IAS11, selon la méthode de l'avancement définie par cette même norme. Le degré d'avancement est mesuré sur la base de l'avancement des prestations réalisées. Lorsqu'il apparaît probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits, une perte à terminaison est constatée en charge de la période pour la totalité de la différence.

Les montants perçus au titre des activités de mandat du Groupe sont enregistrés en nets des charges induites par ces mêmes activités.

Les produits des activités ordinaires générées dans le cadre des activités de concession de service public sont comptabilisés selon les dispositions de l'interprétation « IFRIC12 », et précisées au point 10 de la présente note.

Point 20 - Eléments financiers au compte de résultat

Point 20.1 - Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie

Le poste "produits de trésorerie et équivalent de trésorerie" comprend principalement les revenus des instruments financiers portés par le Groupe (obligations convertibles) nets des éventuels provisions constatées et le résultat de cession des équivalents de trésorerie, net des pertes de valeurs constatées sur les équivalents de trésorerie portés à l'actif.

Point 20.2 - Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêt sur les emprunts calculées au taux d'intérêt effectif ainsi que le coût de la couverture de taux sur ces mêmes emprunts.

Le coût de l'endettement financier net correspond au coût de l'endettement financier brut sous déduction des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Point 20.3 – Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent aux revenus des prêts et créances financiers, aux dividendes versés des sociétés non consolidées, au résultat de change, à la désactualisation des provisions et aux pertes de valeur sur actifs financiers.

1.1.6.2. Périmètre de consolidation

1.1.6.2.1. Société mère

Séché Environnement

Société anonyme au capital de 1 726 974 €

Les Hêtres – BP 20 – 53811 Changé

1.1.6.2.2. Filiales consolidées

Dénomination		Siren	% d'intérêt	Mode d'intégrati on
Alcéa	Nantes (France)	751 380 569	100,00	IG
Béarn Environnement	Pau (France)	393 439 203	100,00	IG
Drimm	Montech (France)	339 278 871	100,00	IG
Gerep	Paris (France)	320 179 559	50,00	IG
Hungaroproc	Budapest (Hongrie)		99,57	IG
IberTredi Medioambiental	Barcelone (Espagne)		100,00	IG
Opale Environnement	Calais (France)	332 359 637	100,00	IG
Séche Alliance	Changé (France)	556 850 279	99,94	IG
Séché Éco-Services	Changé (France)	393 307 053	99,98	IG
Séché Éco-Industries	Changé (France)	334 055 183	99,99	IG
Séché Transports	Changé (France)	391 918 885	99,50	IG
Sénergies	Changé (France)	306 919 535	80,00	IG
SCI LCDL	Changé (France)	410 629 752	99,80	IG
SCI Le Honry	Changé (France)	322 118 910	100,00	IG
SCI Les Chênes Secs	Changé (France)	397 475 138	99,80	IG
SCI Mézerolles	Changé (France)	340 493 840	99,99	IG
Sem Tredi	(Mexique)		100,00	IG
Sotrefi	Etupes (France)	315 669 218	100,00	IG
Sénerval	Strasbourg (France)	519 253 355	99,90	IG
Speichim Processing	Saint Vulbas (France)	389 218 850	100,00	IG
SVO Éco-Industries	Le Vigeant (France)	317 538 767	100,00	IG
Tredi Argentina	Buenos Aires (Argentine)		100,00	IG
Tredi SA	Saint Vulbas (France)	338 185 762	100,00	IG
Tree SAS	La Dominelais (France)	410 550 438	100,00	IG
Triadis Services	Etampes (France)	384 545 281	100,00	IG
UTM	Lübeck (Allemagne)		100,00	IG
Valls Quimica	Valls (Espagne)		100,00	IG
Valaudia	Changé (France)	514 944 867	100,00	IG
Sogad	Le Passage (France)	322 323 783	50,00	IP
HIME	Paris (France)	495 137 077	33,00	MEE
Sci Noiseraie	La Pommeraye (France)	509 208 682	20,00	MEE
Altergies	Paris (France)	510 346 133	12,11	MEE
SAEM Transval	Saint Georges les Baillargeaux (France)	539 131 698	35,00	MEE
La Barre Thomas	Rennes (France)	392 583 563	40,00	MEE

1.1.6.2.3. Filiales non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation. Au 31 décembre, il ne s'agit que de sociétés en liquidation.

(en milliers d'euros)	% détention du Groupe	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Juste valeur de la participatio n
Sociétés commerciales				
- Trédi New Zealand (*)	100,00 %	NC	NC	/

(*) Société pour laquelle la décision de liquidation a été prise

1.1.6.3. Notes explicatives sur les comptes

1.1.6.3.1. Notes sur le bilan

Note 1 – Immobilisations incorporelles

Note 1.1 Goodwill

La synthèse des goodwill est la suivante :

(en milliers d'euros)	France	International	TOTAL
VALEUR BRUTE			
31/12/10	228 396	10 373	238 769
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/11	228 396	10 373	238 769
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	15 275	/	15 275
Diminutions	/	/	/
31/12/12	243 671	10 373	254 044
PERTE DE VALEUR			
31/12/10	(20 220)	(5 674)	(25 894)
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/11	(20 220)	(5 674)	(25 894)
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/12	(20 220)	(5 674)	(25 894)
VALEUR NETTE			
31/12/10	208 176	4 699	212 875
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	/	/	/
Diminutions	/	/	/
31/12/11	208 176	4 699	212 875
Mouvement de périmètre	/	/	/
Augmentations	15 275	/	15 275
Diminutions	/	/	/
31/12/12	223 451	4 699	228 150

Sans indice de perte de valeur, les tests de dépréciation sont réalisés une fois par an, au 31 décembre. Le test de dépréciation réalisé en 2012 (selon les modalités précisées dans la présente annexe, dans les principes et méthodes comptables – valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles) a permis de conclure à l'absence de dépréciation à constater.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini d'une part, et le taux de croissance de l'activité d'autre part sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation :

- Une hausse de 0,5 point de base du taux d'actualisation aurait pour effet de minorer la juste valeur de l'ensemble des écarts d'acquisition du Groupe de

17 millions d'euros. Une telle minoration ne conduirait pas le Groupe à constater de perte de valeur ;

- Une baisse de 0,5% du taux de croissance à l'infini aurait pour effet de minorer la juste valeur de l'ensemble des écarts d'acquisition du Groupe de 64 millions d'euros, sans que cela conduise le Groupe à constater de perte de valeur ;
- Une baisse annuelle de 1% du taux de croissance de l'activité des 3 premières années du plan induirait une minoration de 13 millions de la juste valeur des écarts d'acquisition du Groupe, mais ne conduirait pas à constater de perte de valeur.

Il est par ailleurs précisé que l'analyse de sensibilité n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable des UGT deviendrait inférieure à leur valeur nette comptable.

Note 1.2 Tableau de variation des autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Logiciels, brevets	Actifs incorporels du domaine concédé	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
VALEUR BRUTE				
AU 31/12/2010	7 308	370	8 900	16 578
Augmentations (investissements)	269	1 343	862	2 474
Sorties (cessions, mise au rebut)	(235)	/	(251)	(486)
Autres mouvements	88	342	(93)	337
AU 31/12/2011	7 430	2 055	9 418	18 904
Augmentations (investissements)	398	17 158	709	18 265
Sorties (cessions, mise au rebut)	(224)	/	(3 752)	(3 976)
Autres mouvements	153	/	(121)	32
AU 31/12/2012	7 757	19 213	6 254	33 224
AMORTISSEMENTS				
AU 31/12/2010	(6 794)	/	(2 546)	(9 340)
Dotations	(510)	/	(316)	(826)
Reprises	235	/	/	235
Autres mouvements	/	/	/	/
AU 31/12/2011	(7 070)	/	(2 862)	(9 931)
Dotations	(425)	/	(18)	(443)
Reprises	224	/	2 635	2 859
Autres mouvements	(31)	/	31	/
AU 31/12/2012	(7 301)	/	(214)	(7 516)
PERTE DE VALEUR				
AU 31/12/2010	(4)	/	/	(4)
Dotations	/	/	/	/
Reprises	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/
AU 31/12/2011	(4)	/	/	(4)
Dotations	/	/	/	/
Reprises	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/
AU 31/12/2012	(4)	/	/	(4)
VALEUR NETTE				
AU 31/12/2010	510	370	6 355	7 234
Augmentations (investissements)	(241)	1 343	546	1 649
Sorties (cessions, mise au rebut)	/	/	(251)	(251)
Autres mouvements	88	342	(93)	337
AU 31/12/2011	356	2 055	6 558	8 969
Augmentations (investissements)	(27)	17 158	690	17 821
Sorties (cessions, mise au rebut)	/	/	(1 118)	(1 118)
Autres mouvements	122	/	(90)	32
AU 31/12/2012	451	19 212	6 042	25 705

Aucune immobilisation incorporelle n'a été générée en interne.

Note 1.3 Décomposition des autres mouvements des autres immobilisations incorporelles

(valeur nette en milliers d'euros)	Logiciels, brevets	Actifs incorporels du domaine concédé	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
------------------------------------	-----------------------	--	--	--------------

Regroupement d'entreprises	/	/	(1)	(1)
Ecart de conversion	/	/	(1)	(1)
Autres mouvements	1	/	3 751	3 752
TOTAL Au 31/12/2010	1	/	3 750	3 751

Regroupement d'entreprises	/	/	/	/
Ecart de conversion	/	/	/	/
Autres mouvements	88	342	(93)	337
TOTAL Au 31/12/2011	88	342	(93)	337

Regroupement d'entreprises	/	/	/	/
Ecart de conversion	/	/	/	/
Autres mouvements	122	/	(90)	32
TOTAL Au 31/12/2012	122	/	(90)	32

Les autres mouvements sont principalement composés de reclassement en immobilisations corporelles.

Note 2 – Immobilisations corporelles

Note 2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Inst. Techn.	Matériel de transport	Agencements	Matériel de bureau	Immobilisations en cours	Immob. Loc-fi	TOTAL
-----------------------	----------	---------------	--------------	-----------------------	-------------	--------------------	--------------------------	---------------	-------

VALEUR BRUTE									
Au 31/12/2010	23 453	161 038	283 604	15 997	42 280	6 984	11 871	46 659	591 886
Augmentations (investissements)	1 408	5 256	17 219	2 092	2 537	746	17 980	451	47 689
Sortie (cessions, mise au rebut)	(45)	(35)	(1 680)	(1 015)	(181)	(61)	(405)	(1 201)	(4 624)
Autres mouvements	(33)	4 933	9 792	(115)	837	41	(16 543)	121	(966)
Au 31/12/2011	24 782	171 192	308 935	16 959	45 473	7 709	12 904	46 030	633 985
Augmentations (investissements)	2 520	6 758	9 611	2 354	2 423	399	7 106	516	31 688
Sortie (cessions, mise au rebut)	(8)	(96)	(3 048)	(2 402)	(290)	(452)	(147)	/	(6 443)
Autres mouvements	703	9 434	(396)	10	(60)	22	(7 848)	2 241	4 108
Au 31/12/2012	27 999	187 288	315 103	16 921	47 546	7 678	12 016	48 788	663 339

AMORTISSEMENTS									
Au 31/12/2010	(3 381)	(125 969)	(229 198)	(12 266)	(26 143)	(5 710)	/	(33 387)	(436 054)
Dotations	(189)	(9 970)	(13 111)	(2 006)	(2 789)	(626)	/	(2 520)	(31 212)
Reprises	/	33	1 701	1 021	166	54	/	978	3 951
Autres mouvements	/	(675)	198	5	12	8	/	984	532
Au 31/12/2011	(3 570)	(136 582)	(240 410)	(13 246)	(28 754)	(6 274)	/	(33 946)	(462 783)
Dotations	(256)	(11 144)	(13 920)	(2 017)	(2 643)	(683)	/	(1 836)	(32 500)
Reprises	/	69	3 172	2 365	242	443	/	/	6 291
Autres mouvements	(103)	(1 212)	(228)	(12)	(133)	(14)	/	314	(1 386)
Au 31/12/2012	(3 930)	(148 869)	(251 386)	(12 910)	(31 288)	(6 528)	/	(35 468)	(490 378)

PERTE DE VALEUR									
Au 31/12/2010	(299)	/	(174)	/	/	/	(345)	/	(818)
Dotations	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Reprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Au 31/12/2011	(299)	/	(174)	/	/	/	(344)	/	(818)
Dotations	/	/	(395)	/	/	/	/	/	(395)
Reprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres mouvements	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Au 31/12/2012	(299)	/	(569)	/	/	/	(344)	/	(1 213)

VALEUR NETTE									
Au 31/12/2010	19 773	35 069	54 232	3 731	16 137	1 274	11 526	13 272	155 014
Augmentations (investissements)	1 218	(4 714)	4 107	87	(252)	120	17 980	(2 069)	16 477
Sortie (cessions, mise au rebut)	(45)	(3)	21	5	(15)	(7)	(405)	(223)	(672)
Autres mouvements	(33)	4 258	9 990	(110)	849	49	(16 543)	1 105	(434)
Au 31/12/2011	20 913	34 610	68 351	3 713	16 718	1 435	12 560	12 085	170 385
Augmentations (investissements)	2 264	(4 386)	(4 705)	337	(220)	(284)	7 106	(1 320)	(1 207)
Sortie (cessions, mise au rebut)	(8)	(27)	124	(37)	(48)	(9)	(147)	/	(152)
Autres mouvements	601	8 222	(623)	(2)	(193)	8	(7 848)	2 555	2 721
Au 31/12/2012	23 770	38 419	63 147	4 011	16 258	1 150	11 672	13 320	171 747

Note 2.2 Décomposition des autres mouvements

Valeur nette (en milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Inst. Techn. de	Matériel de transport	Agencem- ents	Matériel de bureau	Immobili- sations en cours	Immob. Loc-fi	TOTAL
Sur 2010									
Regroupement d'entreprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ecart de conversion	32	(12)	/	6	/	32	(46)	/	12
Autres mouvements	(578)	18 409	5 585	114	(8 943)	(3)	(14 476)	(201)	(93)
TOTAL	(546)	18 397	5 585	120	(8 943)	29	(14 522)	(201)	(81)
Sur 2011									
Regroupement d'entreprises	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ecart de conversion	(36)	(276)	(31)	(3)	/	(1)	(91)	/	(438)
Autres mouvements	3	4 535	10 021	(107)	849	50	(16 452)	1 105	4
TOTAL	(33)	4 258	9 990	(110)	849	49	(16 543)	1 105	(434)
Sur 2012									
Regroupement d'entreprises	616	1 062	67	/	16	1	430	314	2 506
Ecart de conversion	21	156	13	(2)	/	1	58	/	247
Autres mouvements	(36)	7 004	(703)	/	(209)	6	(8 336)	2 241	(32)
TOTAL	601	8 222	(623)	(2)	(193)	8	(7 848)	2 555	2 721

L'essentiel des autres mouvements correspond à l'entrée de périmètre de TREE, le solde à des mises en service d'immobilisations en cours et à des reclassements de compte à compte.

Note 3 – Participations dans les entreprises associées

Note 3.1 Synthèse des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées portées par le Groupe sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	% détention du Groupe	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Valeur Nette Comptable des participations
- HIME	33%	(110 003)	(29 065)	0
- La Barre Thomas	40%	469	(23)	188
- Allergies	12,11%	387	(30)	158
- Transval	35%	151	1	53
- Sci Noiseraie	20%	176	(13)	35
TOTAL				434

S'agissant de HIME, les comptes au 31 décembre 2012 ne sont pas disponibles.

Note 3.2 Variation des participations dans les entreprises associées

La variation des participations dans les entreprises associées portées par le Groupe s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/10	Valeur au 31/12/11	Résultat	Variation JV par les KP	EC	Variation périmètre	Autres movts	Valeur au 31/12/12
- HIME	33 650	0	(9 591)	(4 115)	(210)	/	13 917	0
- La Barre Thomas	/	197	(9)	/	/	/	/	188
- Allergies	257	265	(3)	/	/	(104)	/	158
- Transval	/	53	0	/	/	/	/	53
- Sci Noiseraie	19	38	(3)	/	/	/	/	35
TOTAL	33 926	552	(9 606)	(4 115)	(210)	(104)	13 917	434

S'agissant de HIME, la variation de notre participation correspond à la variation de notre quote-part des capitaux propres jusqu'au 30 Juin 2012. Elle intègre principalement la perte de HIME à cette date et la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie. La valeur d'équivalence des titres HIME au 30 juin 2012 s'élevant à -51,9 millions d'euros, elle a été reclassé en provisions sur obligations convertibles.

Note 3.3 Informations financières sur les entreprises associées

Les informations financières résumées des entreprises associées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	HIME	La Barre Thomas	Allergies	Transval	Sci Noiseraie
Date dernières infos financières connues	30/06/2012	31/12/12	31/12/12	31/12/2012	31/12/12
- % détenus	33%	40%	12,11%	35%	20%
- actifs non courants	3 141 069	27	104	/	1 322
- actifs courants	1 206 435	1 028	960	183	91
- capitaux propres	(110 003)	469	387	151	176
- passifs non courants	3 054 004	/	/	/	1 014
- passifs courants	1 403 503	585	676	33	222
- chiffre d'affaires	850 467	3 308	40	174	255
- Excédent Brut d'Exploitation	81 299	19	(271)	/	188
- Résultat Opérationnel Courant	20 261	(26)	(271)	/	43
- Résultat Opérationnel	33 384	(26)	(271)	/	43
- Résultat net	(29 065)	(23)	(30)	1	(13)

S'agissant de HIME, les comptes au 31 décembre 2012 ne sont pas disponibles.

Note 3.4 Transactions avec les entreprises associées

Le Groupe n'a réalisé aucune transaction significative avec La Barre Thomas ni avec la Sci Noiseraie, Allergies ou Transval.

Les transactions significatives réalisées entre le Groupe Séché et HIME sont les suivantes :

Obligations convertibles HIME

Le Groupe a souscrit à hauteur de 33% à l'émission par HIME d'Obligations convertibles en actions, représentant un investissement initial de 147,4 millions d'euros. Les caractéristiques de ces obligations sont détaillées dans le point 3 des principes et méthodes comptables des présentes annexes.

Au 31/12/12 : aucune obligation n'a été exercée. Les intérêts échus au 30 avril 2012 ont été capitalisés. Les intérêts comptabilisés par le Groupe sur l'exercice 2012 se sont élevés à 15,5 millions d'euros. Par ailleurs :

- La composante dérivée brute a été reclassée sur la composante obligataire ;
- L'effet impôt sur la composante dérivée a été annulée, sans effet sur le résultat ;
- l'ensemble de l'investissement dans les obligations convertibles HIME a été provisionné.

En milliers d'euros	2010			2011			2012		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Composante obligataire (principal)	106 298	/	106 298	106 298	/	106 298	147 368	/	147 368
Composante obligataire (intérêts capitalisés)	25 520	/	25 520	40 344	/	40 344	54 885	/	54 885
Composante obligataire (intérêts)	10 361	/	10 361	9 734	/	9 734	10 698	/	10 698
TOTAL composante obligataire (AFS)	142 179	/	142 179	156 376	/	156 376	212 951	/	212 951
Composante dérivée pure	41 070	/	41 070	41 070	/	41 070	/	/	/
Effet impôt	(14 140)	/	(14 140)	(14 140)	/	(14 140)	/	/	/
TOTAL composante dérivé (PEA)	26 930	/	26 930	26 930	/	26 930	/	/	/
TOTAL VALEUR BRUTE	169 109	/	169 109	183 305	/	183 305	212 951	/	212 951
provision	/	/	/	/	/	/	(212 951)	/	(212 951)
TOTAL VALEUR NETTE	169 109	/	169 109	183 305	/	183 305	0	/	0

Note 4 – instruments financiers

(en milliers d'euros)	2010			2011			2012		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs financiers disponibles à la vente	144 613	/	144 613	158 595	/	158 595	1 978	/	1 978
Prêts et créances financiers au coût amorti	2 737	88	2 825	2 466	76	2 542	2 808	131	2 939
<i>Actifs financiers</i>	147 350	88	147 438	161 061	76	161 137	4 786	131	4 917
Créances clients et autres débiteurs	1 759	112 665	114 424	1 291	116 288	117 579	2 105	127 204	129 309
Autres actifs courants (yc. créances IS)	/	12 372	12 372	/	20 310	20 310	677	34 590	35 267
<i>Prêts-créances opérationnels au coût amorti</i>	1 759	125 037	126 796	1 291	136 598	137 889	2 782	161 794	164 576
<i>Instruments de couverture actifs</i>	/	/	/	/	/	/	/	/	/
<i>Autres instruments à la JV par le résultat</i>	/	/	/	/	/	/	/	/	/
<i>Actifs financiers à la JV par le résultat</i>	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Trésorerie et équivalents de trésorerie	/	43 431	43 431	/	24 686	24 686	/	23 050	23 050
Total ACTIFS FINANCIERS	149 109	168 556	317 665	162 352	161 360	323 712	7 569	184 975	192 544
Dettes financières	193 716	44 648	238 364	43 740	172 899	216 639	218 154	28 000	246 154
Instruments de couverture passifs	1 984	609	2 593	3 491	304	3 795	3 307	744	4 051
Autres passifs	1 350	119 874	121 224	251	136 054	136 305	189	152 871	153 060
Total PASSIFS FINANCIERS	197 050	165 131	362 181	47 482	309 257	356 739	221 650	181 615	403 265

Note 4.1 Actifs financiers

Note 4.1.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés :

- De la composante obligataire des OCA HIME ;
- des titres de participation des sociétés non consolidées du fait d'un processus de liquidation en cours ;
- de titres immobilisés (principalement l'investissement du Groupe dans les fonds Emertec).

Leur valeur nette se détaille comme suit :

(en milliers d'euros) (valeur nette)	31/12/10	31/12/11	Var JV par les KP	Acquisition	Autres movts	Cession / Rembt	31/12/12
- obligations (principal+ intérêts capitalisés)	131 818	146 642	/	/	55 611	/	202 253
- Obligations (intérêts non capitalisés)	10 361	9 734	/	15 505	(14 542)	/	10 698
TOTAL composante obligataire - brut	142 179	156 376	/	15 505	41 069	/	212 951
- provision sur composante obligataire	/	/	/	(161 034)	(51 917)	/	(212 951)
TOTAL composante obligataire - net	142 179	156 376	/	(145 528)	(10 848)	/	/
- Trédi New Zealand	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL titres non consolidés	/	/	/	/	/	/	/
- Emertec	2 308	2 086	(179)	/	/	/	1 907
- autres titres	126	134	/	1	(3)	(60)	71
TOTAL Autres titres	2 434	2 220	(179)	1	(3)	(60)	1 978
Total actifs financiers disponible à la vente	144 613	158 596	(179)	(145 527)	(10 851)	(60)	1 978

Note 4.1.2 Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances sont composés :

- De prêts et dépôts et cautionnement reçus à caractère financier, comptabilisés en actifs financiers (courants et non courants) ;
- Des créances clients et autres débiteurs ;
- Des autres actifs (courants et non courants) ;

En milliers d'euros	2010			2011			2012		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Dépôts et cautionnement	1 505	/	1 505	1 258	2	1 259	1 646	20	1 666
Prêts	1 232	88	1 320	1 208	74	1 282	1 161	111	1 273
Prêts et créances financiers	2 737	88	2 825	2 465	76	2 541	2 808	131	2 939
Clients et autres débiteurs	1 759	112 665	114 424	1 291	116 288	117 579	2 105	127 204	129 309
Etat	/	9 511	9 511	/	13 429	13 429	/	16 802	16 802
Créances IS	/	/	/	/	2 572	2 572	677	12 593	13 270
Avances et acomptes versés	/	728	728	/	815	815	/	496	496
Créances sociales	/	158	158	/	160	160	/	93	93
Créances / cession d'immos	/	967	967	/	1 948	1 948	/	2 828	2 828
Créances Diverses	/	882	882	/	671	671	/	1 008	1 008
Compte-courants débiteurs	/	126	126	/	715	715	/	769	769
Autres actifs courants	/	12 372	12 372	/	20 310	20 310	677	34 590	35 266
Prêts et créances opérationnels	1 759	125 037	126 796	1 291	136 598	137 889	2 782	161 794	164 576
Prêts et créances au coût amorti	4 496	125 125	129 621	3 756	136 674	140 430	5 590	161 925	167 515

Les dépréciations et pertes de valeur sur prêts et créances au coût amorti se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2010			2011			2012		
	Brut	Dép / perte valeur	Net	Brut	Dép / perte valeur	Net	Brut	Dép / perte valeur	Net
Prêts et créances financiers	2 825	/	2 825	2 541	/	2 541	2 939	/	2 939
Clients et autres débiteurs	117 881	(3 457)	114 424	121 270	(3 691)	117 579	132 841	(3 532)	129 309
Autres actifs	13 174	(802)	12 372	21 097	(787)	20 310	35 889	(621)	35 266
Prêts et créances au coût amorti	133 880	(4 259)	129 621	144 908	(4 478)	140 430	171 668	(4 153)	167 515

Note 4.1.3 Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

En milliers d'euros	2010			2011			2012		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs de couverture	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Option d'achat 18%	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Actifs financiers à la JV par rst	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Actif de couverture

Les actifs de couverture ont été mis en place par le Groupe dans le cadre de sa politique de

gestion de son risque de taux d'intérêts, et sont analysés note 4.3.

Option d'achat 18%

Le Groupe disposait, jusqu'au 26 mai 2012, d'une option d'achat octroyée par Fonds stratégique d'investissements SA (filiale de la Caisse des dépôts) à Séché Environnement et portant sur 18% du capital de HIME. Cette option d'achat n'a pas été exercée par Séché Environnement.

A sa date de comptabilisation, elle avait été constatée dans les comptes pour sa juste valeur, soit son coût d'achat, s'agissant d'une transaction entre parties indépendantes et informées pour laquelle le sous-jacent (titres de société non cotée) a fait l'objet d'une transaction récente sur les modalités de laquelle les parties étaient pleinement informées. Ce coût d'achat étant nul, la sortie de cette option du bilan du Groupe est sans incidence sur son résultat ou sa situation financière.

Note 4.1.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Equivalents de trésorerie	36 771	15 953	9 182
Trésorerie	6 660	8 733	13 868
Total	43 431	24 686	23 050

Les équivalents de trésorerie correspondent à des SICAV.

Le résultat de cession comptabilisé sur la période au titre des SICAV s'élève à 0,4 million d'euros enregistré sur la ligne "Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie" du compte de résultat.

Note 4.2 passifs financiers

Note 4.2.1 Dettes financières

Variation de l'endettement

en milliers d'euros)	31/12/2010			31/12/2011			31/12/2012		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
<i>En-cours dettes financières</i>	176 794	40 232	217 026	30 116	167 696	197 812	185 472	22 431	207 903
<i>Impact TIE</i>	(168)	(524)	(692)	(13)	(163)	(176)	(1 797)	(693)	(2 490)
Emprunts / Ets crédit	176 626	39 708	216 334	30 103	167 533	197 636	183 675	21 739	205 413
<i>En cours Emprunt obligataire</i>	/	/	/	/	/	/	25 000	/	25 000
<i>Impact TIE</i>	/	/	/	/	/	/	(2 069)	(279)	(2 348)
Emprunts obligataire	/	/	/	/	/	/	22 931	(279)	22 653
Location financement	16 033	4 339	20 372	12 629	4 637	17 265	10 705	5 191	15 896
Autres dettes financières	1 057	19	1 076	1 008	49	1 057	843	815	1 658
Concours bancaires courants	/	582	582	/	681	681	/	534	534
TOTAL	193 716	44 648	238 364	43 740	172 899	216 640	218 154	28 000	246 154

La variation de l'endettement sur l'exercice peut s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/10	31/12/11	Augmenta tion	Rembours ement	Var périm	Coût amorti	EC	Autres mvts	31/12/12
Dettes auprès ets crédit	216 334	197 636	181 238	(171 321)	/	(2 313)	/	174	205 413
Dettes obligataires	/	/	25 000	/	/	(2 348)	/	/	22 653
Location financements	20 372	17 265	516	(4 522)	395	/	/	2 241	15 896
Autres dettes financières	1 076	1 057	899	(298)	/	/	/	/	1 658
CBC	582	681	/	(1 629)	1 483	/	/	/	534
Total	238 364	216 640	207 653	(177 771)	1 878	(4 661)	/	2 415	246 154

Tableau de l'endettement

Au 31 décembre 2012, l'endettement du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	taux (av. couverture)	Montant	Echéances	Existence de couverture
Autres Emprunts auprès des établissements de crédit	Variable	17 591	moins d'un an	Dette contractée à taux variable Couverture de taux sur 150 M€
		151 674	de 1 à 5 ans	
		309	plus de 5 ans	
		4 148	moins d'un an	
	Fixe 0%<t<4%	16 103	de 1 à 5 ans	
		15 589	plus de 5 ans	
	Total	205 413		
Dette obligataire	Variable	/	moins d'un an	
		/	de 1 à 5 ans	
		/	plus de 5 ans	
		(279)	moins d'un an	
	Fixe 11,1%	(1 459)	de 1 à 5 ans	
		24 390	plus de 5 ans	
	Total	22 653		
Location financement	Variable	3 823	moins d'un an	Couverture de taux sur 6,8 M€
		5 384	de 1 à 5 ans	
		1 114	plus de 5 ans	
		1 368	moins d'un an	
	Fixe 4%<t<13%	3 806	de 1 à 5 ans	
		401	plus de 5 ans	
	Total	15 896		
Autres dettes financières	Variable	/	moins d'un an	
		Diverses	767	de 1 à 5 ans
			/	plus de 5 ans
		Fixe	815	moins d'un an
		76	de 1 à 5 ans	
		/	plus de 5 ans	
	Total	1 658		
Concours bancaires courants	Variable	534	moins d'un an	
	TOTAL	246 154		
	<i>Dont courant</i>	28 000	<i>moins d'un an</i>	
	<i>Dont non courant</i>	218 154	<i>plus d'un an</i>	

Contrat de location financement

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable		TOTAL paiements minimaux futurs			TOTAL paiement sous-loc actualisé
	31/12/12	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	+ de 5	
Terrains	/	/	/	/	/	/
Constructions	8 502	6 019	1 787	3 109	1 123	/
Installations techniques - outillages industriels	3 756	6 947	2 201	4 329	417	/
Matériels de transport	1 062	1 252	281	966	4	/
Installations agencements	/	2 350	1 103	1 248	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	/	/	/	/	/	/

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable		TOTAL paiements minimaux futurs actualisés			TOTAL paiement sous-loc actualisé
	31/12/12	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	+ de 5	
Terrains	/	/	/	/	/	/
Constructions	8 502	5 457	1 729	2 836	892	/
Installations techniques - outillages industriels	3 756	6 400	2 129	3 929	341	/
Matériels de transport	1 062	1 138	272	862	4	/
Installations agencements	/	2 231	1 066	1 164	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	/	/	/	/	/	/

Les contrats de location-financement portés par le Groupe sont principalement constitués de contrat de crédit-baux, assortis d'options d'achat. 65 % des contrats (en pourcentage de la dette rattachée) sont à taux variable (avant prise en compte de toute opération de couverture), indexés principalement sur l'EURIBOR 3 mois.

Note 4.2.2 Passifs financiers à la JV par le résultat

Les passifs financiers à la JV par le résultat correspondent aux instruments financiers dérivés de couverture, mis en place par le Groupe dans le cadre de sa gestion du risque de taux. Ils sont analysés note 4.3.

Note 4.2.3 Autres passifs au coût amorti

(en milliers d'euros)	2010			2011			2012		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Fournisseurs	/	47 716	47 716	2	68 526	68 529	3	73 397	73 400
Dettes sur acquisition d'immobilisations	1 350	13 583	14 933	248	13 358	13 606	186	18 332	18 517
Avances & acomptes reçus	/	2 448	2 448	/	2 837	2 837	/	4 670	4 670
Social	/	20 123	20 123	/	21 471	21 471	/	22 562	22 562
Etat (hors IS)	/	24 536	24 536	/	22 279	22 279	/	21 861	21 861
IS	/	4 610	4 610	/	218	218	/	904	904
Comptes courants créditeurs	/	167	167	/	218	218	/	141	141
Dettes diverses	/	892	892	/	633	633	/	1 160	1 160
Passif de renouvellement	/	903	903	/	170	170	/	236	236
Produits constatés d'avance	/	4 896	4 896	/	6 343	6 343	/	9 609	9 609
AUTRES PASSIFS	1 350	119 874	121 225	251	136 054	136 304	189	152 871	153 060

Note 4.3 instruments financiers de couverture

En milliers d'euros	2010			2011			2012		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Instruments de couverture actif	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Instruments de couverture passif	1 984	609	2 593	3 491	304	3 795	3 307	744	4 051

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont pour objet la couverture des flux de trésorerie liés à son financement. La gestion de ces instruments négociés sur des marchés organisés est effectuée par la Direction financière du Groupe.

(milliers d'euros)	2010		2011		2012	
	Nominal opération	Juste valeur	Nominal opération	Juste valeur	Nominal opération	Juste valeur
Swap	121 609	(1 271)	128 014	(3 119)	114 382	(3 724)
Collar	67 109	(794)	61 014	(542)	34 882	(221)
Instruments mixtes	25 000	(528)	15 000	(134)	7 500	(107)
Total	213 717	(2 593)	204 028	(3 795)	156 764	(4 051)

Au 31 décembre 2012, la maturité des instruments de couverture des flux de trésorerie est la suivante :

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Swap	40 711	73 671	/	114 382
Collar	18 711	16 171	/	34 882
Instruments mixtes	7 500	/	/	7 500
Total	66 922	89 842	/	156 764

Les pertes et gains enregistrés en capitaux propres sur la période s'élèvent à – 0,5 million d'euros, et le montant cumulé au 31 décembre 2012 des pertes et gains enregistrés en capitaux propres s'élèvent à – 3,7 millions d'euros. La part inefficace de ces couvertures comptabilisée en résultat sur 2012 est non significative.

Aucun montant des capitaux propres n'a été recyclé et comptabilisé dans le résultat de la période.

Note 5 - Provisions courantes et non courantes

Note 5.1 Tableau de variation des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	2010	2011	Autres mvts	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non utilisée	2012
Avantages au personnel (1)	169	192	507	113	(4)	/	809
Autres provisions non courantes (2)	2 652	3 270	560	230	(72)	/	3 987
PROVISIONS NON COURANTES	2 821	3 462	1 067	343	(75)	/	4 797
Provision litiges	1 037	1 384	/	496	(548)	(474)	858
Provision BEFS	662	663	/	/	/	(4)	659
Provision autres risques	2 028	11 621	(11 070)	13	(10)	(181)	373
Provision risque fiscal	/	/	/	6 780	/	/	6 780
Provision déchets à traiter	152	147	/	135	(128)	/	154
Provision réhabilitation site	9 915	9 034	753	1 539	(783)	/	10 543
Provision autres charges	3 287	2 069	(538)	652	(768)	(367)	1 048
PROVISIONS COURANTES	17 081	24 917	(10 855)	9 616	(2 237)	(1 026)	20 416
TOTAL	19 902	28 379	(9 788)	9 959	(2 313)	(1 026)	25 213

(1) Les provisions « indemnités de fin de carrière » et médaille du travail sont calculées conformément à la méthodologie précisée dans les principes et méthodes comptables

(2) Provision suivi trentenaire

Note 5.2 Décomposition des autres mouvements

(en milliers d'euros)	Regroupement d'entreprises	Ecart de conversion	Autres mouvements	TOTAL
Avantages au personnel	/	1	506	507
Autres provisions non courantes	559	1	/	560
PROVISIONS NON COURANTES	559	2	506	1 067
Provision litiges	/	/	/	/
Provision BEFS	/	/	/	/
Provisions autres risques	/	/	(11 070)	(11 070)
Provision déchets à traiter	/	/	/	/
Provisions réhabilitation site	746	7	/	753
Provision risque fiscal	/	/	/	/
Provisions autres charges	/	/	(538)	(538)
PROVISIONS COURANTES	746	7	(11 607)	(10 854)
TOTAL	1 305	9	(11 101)	(9 788)

Note 5.3 Avantages au personnel – Indemnités de Fin de Carrière et Médaille du travail

Les avantages au personnel dont bénéficient les salariés du Groupe sont les médailles du travail et les avantages postérieurs à l'emploi que représentent les indemnités de fin de carrière.

Avantages postérieurs à l'emploi – indemnités de fin de carrière

L'engagement du Groupe comptabilisé sous forme de provision concerne les filiales pour lesquelles la gestion des IFC n'est pas couverte par un contrat d'assurance. Seules les sociétés Gerep, Sogad et Sem Tredi sont concernées au 31 décembre 2012. Il est précisé que :

- lors du démarrage d'activité de la société Sénerval, la reprise des effectifs de l'ancien délégataire a conduit à la reprise par Sénerval des engagements au titre des services passés de ces mêmes salariés, pour un montant de 450 K€. Le Groupe avait constaté un actif pour 450 K€ au titre des engagements repris (comptabilisé en charges constatés d'avance), amortissable sur 18 ans à compter du 1^{er} juillet 2010, soit la durée moyenne restant à courir jusqu'au départ en retraite des salariés repris. En application d'IAS19 amendée (application rétrospective), cette somme a été soldée en capitaux propres au 1^{er} juillet 2012 ;
- Lors de la reprise en direct de la gestion de l'IUOM de Lescar et de la reprise de l'effectif correspondant, le Groupe a repris les engagements au titre des services passés de ces salariés. Compte tenu du montant, le Groupe a constaté cette reprise directement en résultat.
- Lors de la reprise en direct de la gestion de l'incinérateur de Nantes et de la reprise de l'effectif correspondant, le Groupe a repris les engagements au titre des services passés de ces salariés. En application d'IAS19 amendée, cette reprise s'est effectuée par le compte de résultat.

L'engagement du Groupe (toute forme de gestion confondue) évolue comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Montant de l'engagement en début d'exercice	3 273	4 838	6 057
Coûts des services rendus dans l'exercice	232	352	406
Intérêts crédités dans l'exercice	161	226	278
Prestations réglées dans l'exercice	(51)	(61)	(125)
Acquisition / cession de filiales	458	194	99
Ecart actuariels	772	508	854
Autres (écarts de conversion)	(7)	/	/
Montant de l'engagement en fin d'exercice	4 838	6 057	7 569
<i>Dont engagement externalisé</i>	<i>4 669</i>	<i>5 865</i>	<i>7 316</i>
<i>Dont engagement provisionné</i>	<i>169</i>	<i>192</i>	<i>253</i>

L'évolution de la juste valeur des fonds placés en couverture de l'engagement est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/10	31/12/11	31/12/12
JV des actifs de couverture en début d'exercice	3 143	4 707	5 864
Cotisations versées	1 650	1 430	1 344
Prestations versées	(12)	(61)	(125)
Rendement attendu sur les placements	126	160	241
Frais de gestion	(14)	(21)	(26)
Acquisition / cession de filiales	/	/	99
Ecarts actuariels	(186)	(351)	68
JV des actifs de couverture en fin d'exercice	4 707	5 864	7 465

Les fonds placés étant supérieurs au montant de l'engagement, il a été constaté une charge constatée d'avance pour 149K€.

La répartition des actifs de couverture est la suivante :

	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Placements diversifiés	50%	73%	74%
Placements monétaires	50%	27%	26%

Engagement de médaille du travail

L'engagement du Groupe concernant la médaille du travail évolue comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/12
Montant de l'engagement en début d'exercice	493
Coûts des services rendus dans l'exercice	25
Intérêts crédités dans l'exercice	23
Prestations réglées dans l'exercice	(8)
Acquisition / cession de filiales	/
Ecarts actuariels	19
Autres (écarts de conversion)	/
Montant de l'engagement en fin d'exercice	552

Note 5.4 Litiges et faits exceptionnels

BEFS-PEC

A la suite de la réalisation du chantier Salaise 3, qui avait été confié par Tredi à la société BEFS-PEC (courant 1999), Tredi SA a fait l'objet de différentes demandes de paiement de la part de sous-traitants restés impayés par BEFS PEC, en application de l'article 12 de la loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance. Tredi SA a provisionné dans ses comptes l'intégralité des sommes qui lui sont réclamées dans le cadre de ces assignations. Au 31

décembre 2012, la provision résiduelle constatée sur ce litige s'élève à 0,6 million d'euros.

VALLS QUIMICA

La société Valls Quimica, filiale espagnole du Groupe a fait l'objet, en 2003, d'un contrôle fiscal au titre duquel l'administration a redressé la Société pour un montant en principal de 3,8 millions d'euros (pour la période 1999 à 2001) et de 1,8 millions d'euros (pour la période 2002 à 2003) par le biais d'un rappel de TVA et de droits indirects qui seraient dus, à raison de la production de certains produits pétroliers. :

- Concernant la période 2002 à 2003, la prescription totale des redressements a été obtenue le 22 décembre 2007.
- Valls Quimica a contesté le redressement portant sur la période 1999 à 2001 devant le Tribunal administratif espagnol, devant la Cour administrative nationale de Madrid (2008) et devant le Tribunal suprême de Madrid (2010). Au cours de la procédure, il a été demandé à Valls Quimica de produire des garanties sur l'intégralité des sommes réclamées, en contrepartie du sursis de paiement. Le tribunal Suprême a rejeté l'affaire en octobre 2011, sans l'instruire sur le fond, au motif que le préjudice pour la Société Valls Quimica ramené à une base mensuelle, n'excède pas le seuil des 150K€ que la Cour se fixe pour étudier les affaires qui lui sont soumises. Valls Quimica a obtenu de la part du Trésor un sursis de paiement et entamé un recours devant la Cour constitutionnelle. Par ailleurs, des démarches sont en cours pour tenter une action en nullité administrative du redressement, sur le fondement de la décision du Tribunal suprême. La société Valls Quimica, bien que fondé dans sa réclamation, a néanmoins provisionné l'intégralité des demandes de l'administration, intérêts inclus, soit 6,8 millions d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Note 6 - Impôts différés

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Participation des salariés	902	739	537
Contribution sociale solidarité	250	261	244
Congés payés	609	639	638
Déficits reportables	1 575	1 158	11 233
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(7 293)	(7 815)	(7 731)
Location-financement	2 119	1 643	781
Résultat Interne	284	220	231
Charges à répartir	(51)	(7)	(7)
Provision intra-Groupe	/	/	/
Provision IDR	36	48	90
Actualisation provision suivi trentenaire	(1 193)	(1 165)	(1 175)
Homogénéisation d'amortissements	613	597	529
Frais d'acquisition titres	1 653	402	/
Retraitement Obligations Convertibles	14 944	15 125	/
JV des instruments de couverture	893	1 307	1 395
Provision sur obligations convertibles			50 760
Autres différences temporaires	1 737	1 830	(1 572)
Total	17 078	14 981	55 954
<i>Dont impôt différé Actif</i>	<i>17 110</i>	<i>14 995</i>	<i>55 965</i>
<i>Dont impôt différé Passif</i>	<i>32</i>	<i>14</i>	<i>11</i>

Les déficits reportables activés correspondent :

- aux déficits nés avant l'intégration fiscale. Leur activation est étudiée filiale par filiale au regard de leur business plan.
- Au déficit de l'intégration fiscale sur l'année 2012, lié à la prise en compte de la déductibilité de la provision sur une partie des intérêts des obligations convertibles. La reconnaissance à l'actif de cette créance d'impôt a été rendue possible par la capacité du groupe d'intégration fiscale à récupérer cette créance dans un horizon de temps raisonnable ;
- Au déficit constaté sur Valls Quimica lié à la provision pour risque fiscal, compte tenu de son caractère recouvrable au regard du business plan de la société. A cette exception près les déficits reportables portés par les filiales étrangères ne font l'objet d'aucune activation.

Au 31 décembre 2012, le montant des impôts différés actifs non activés relatifs à des déficits reportables s'élève à 1,0 million d'euros.

La variation des impôts différés sur l'exercice peut s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	IDA	IDP	NET
Solde au 31/12/10	17 110	32	17 078
Résultat	/	2 693	(2 693)
Variation de JV par les capitaux propres	156	(440)	596
Variation de périmètre et autres	/	/	/
Ecart de conversion	/	/	/
Compensation ID sur les filiales de l'intégration fiscale	(3 070)	(3 070)	/
Compensation IDA/IDP	799	799	/
Solde au 31/12/11	14 995	14	14 981
Résultat	54 522	/	54 522
Variation de JV par les capitaux propres	408	(158)	566
Variation de périmètre et autres	25	/	25
Ecart de conversion	/	/	/
annulation ID / Dérivé	(14 140)	/	(14 140)
Compensation ID sur les filiales de l'intégration fiscale	(1 032)	(1 032)	/
Compensation IDA/IDP	1 187	1 187	/
Solde au 31/12/12	55 965	11	55 954

Note 7 - Engagements hors bilan

Note 7.1 Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Créances cédées non échues (effets, Dailly)	/	/	/
Cautions	37 055	38 848	42 234
- Garanties financières (1)	21 601	22 551	23 594
- Autres cautions	15 454	16 297	18 640
Sûretés réelles	/	/	/
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels	/	/	/
- Nantissements de titres	/	/	/
Liés à la responsabilité d'associé dans les SCI	/	/	/
TOTAL EHB liés à l'activité courante	37 055	38 848	42 234

(1) Il s'agit d'une caution de 23,6 millions d'euros délivrée à un établissement financier lors de la mise en place des garanties financières accordées par lui selon l'arrêté ministériel du 1er février 1996.

Note 7.2 Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Créances professionnelles cédées	953	895	418
Cautions ou lettres d'intention	4 380	10 972	15 349
Sûretés réelles	9 436	9 828	9 828
Gages et nantissements des actifs incorporels et corporels	9 436	9 828	9 828
Gage et nantissements de titres	/	/	/
Hypothèques	/	/	/
Engagement d'emprunts reçus	5 000	34 262	34 132
TOTAL EHB liés à l'endettement	19 769	55 957	59 727

Dans le cadre de financement d'actifs la société a signé des engagements de non cession des actions qu'elle détient dans les sociétés Sénergies, Séché-Eco-Industries et Mézerolles.

Les engagements d'emprunt au 31 décembre 2012 portent principalement sur le financement des actifs concédés de la DSP de Strasbourg pour un montant d'emprunt de 27,4 millions d'euros, débloqué par tranches amortissables sur la durée résiduelle de la DSP à compter de la livraison, à un taux restant à cristalliser.

Tous les engagements hors bilan ci-dessus mentionnés couvrent des dettes portées au bilan, à l'exception d'une caution de 0,8 million d'euros.

Note 7-3 Autres engagements hors bilan

Un pacte d'actionnaire, conclu le 16 octobre 2006, (portant le numéro d'enregistrement AMF 206C1928) prévoit les principales dispositions suivantes :

- représentation de FSI (substitué à la Caisse des Dépôts) au Conseil d'administration de Séché Environnement : FSI dispose de la faculté de désigner plusieurs membres au Conseil d'administration de Séché Environnement en fonction de sa participation au capital de la Société ;
- gestion des participations des signataires du pacte d'actionnaires ;
- les parties se sont interdit d'acquérir directement ou indirectement des valeurs mobilières émises par la société Séché Environnement si cette acquisition engendrait pour l'un des signataires de déposer un projet d'offre publique visant les actions de Séché Environnement ;
- à l'occasion de tout transfert de titres de Séché Environnement par Joël Séché, la société civile Amarosa et/ou leurs cessionnaires libres à un tiers, dès lors qu'ils détiendraient conjointement moins de 50,1% des droits de vote de la Société, FSI disposera de la faculté de céder ses titres à ce tiers pour le même prix et dans les mêmes proportions ;
- FSI bénéficie de la faculté de participer, à hauteur de sa quote-part dans le capital de Séché Environnement à toute émission de titre de Séché Environnement, à l'exception d'émission de valeurs mobilières dans le cadre d'une opération de croissance externe au profit d'un tiers et qui aurait pour effet de diluer l'ensemble des actionnaires dans les mêmes proportions ;
- règles des co-investissements : aussi longtemps que FSI détiendra au moins 15% du capital de Séché Environnement, elle bénéficie d'un droit de participer en tant que co-

investisseur à tout projet de croissance dont le montant dépasse un certain seuil.

Il est par ailleurs précisé que ce pacte d'actionnaire sera résilié de plein droit dès que :

- FSI viendra à détenir moins de 10% du capital de la Société ;
- l'équilibre des participations respectives de FSI d'une part et de Joël Séché et la société civile Amarosa d'autre part serait significativement modifié de telle sorte que le dépôt d'une offre publique puisse être imposé aux parties.

Un avenant au pacte en date du 25 avril 2007 a été signé, stipulant une durée de 10 ans à compter du 26 avril 2007.

Le présent détail des engagements hors bilan du Groupe n'exclut aucun engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

1.1.6.3.2. Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

Note 8 - Composition du capital social

Catégories des titres	Nombre	Valeur nominale
1- Actions composant le capital social au début de l'exercice	8 634 870	0,20€
Augmentation de capital		
2- Actions composant le capital social en fin d'exercice	8 634 870	0,20€
<i>Dont actions à droit de vote simple</i>	<i>4 972 572</i>	
<i>Dont actions à droit de vote double</i>	<i>3 662 298</i>	

Note 9 – Primes

Le poste "primes" est composé exclusivement de primes d'émission émises lors de différentes augmentations de capital, nettes d'imputation :

	(en milliers d'euros)
Augmentation de capital du 27/11/1997	11 220
Augmentation de capital du 19/12/1997	112
Augmentation de capital du 01/10/2001 (rémunérant l'apport des titres Alcor)	10 795
Augmentation de capital du 05/07/2002 (rémunérant l'apport des titres Trédi)	192 903
Imputation sur la prime d'émission	(1 578)
Emission de 596 408 bons de souscription d'actions au profit de la Caisse des Dépôts du 12/12/06	10 908
Exercice de bons de souscription d'actions portés par la Caisse des Dépôts le 24/04/2007	74 718
TOTAL	299 079

Note 10 – Composition des réserves consolidées

	31/12/2010	31/12/2011	Augment.	Diminut.	31/12/2012
Réserve légale	173	173	/	/	173
Réserves réglementées	/	/	/	/	/
Report à nouveau	119 190	150 947	30 499	/	181 445
Autres réserves	6 037	6 037	/	/	6 037
Sous-total réserves sociales	125 400	157 156	30 499	/	187 655
Réserves consolidées (hors écart de conversion)	(83 596)	(116 393)	/	(31 292)	(147 685)
TOTAL RESERVES (hors écart de conversion)	41 804	40 763	30 499	(31 292)	39 970
Ecart de conversion	(1 204)	(2 113)	(131)	/	(2 243)
TOTAL RESERVES (yc. écart de conversion)	40 600	38 651	30 368	(31 292)	37 726

Note 11 - Informations sur les actions propres

Dans le cadre des délégations accordées par les Assemblées générales des actionnaires du 8 juin 2012 et 12 mai 2011, le Conseil d'administration a fait procéder sur 2012 à des opérations de rachat d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité dont la gestion est confiée à un organisme indépendant. Le mandataire dispose d'un apport initial de 1,4M€ et de 4 862 titres.

Au 31 décembre 2012, le bilan de ces programmes de rachat d'actions est le suivant :

Nombre d'actions auto détenues (1)	59 241
Pourcentage du capital auto détenu	0,69%
Valeur nette comptable des titres auto détenus (€)	2 741 957
Valeur de marché des titres auto détenus au 31/12/12 (€) (2)	1 630 905

(1) y compris actions propres acquises dans le cadre des programmes antérieurs

(2) sur la base du cours de clôture du titre Sèché Environnement sur le mois de décembre 2012, soit 27,53 €.

1.1.6.3.3. Notes sur le compte de résultat

Note 12 - Produits des activités ordinaires

Note 12.1 ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires	402 122	424 158	441 881
<i>Dont vente de biens</i>	44 404	51 592	62 667
<i>Dont prestations de services</i>	357 718	372 566	379 214
Autres produits de l'activité	4 239	6 090	5 247
Transfert de charges	3 443	3 373	2 164
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	409 803	433 622	449 291

Note 12.2 – ventilation du chiffre d'affaires par typologie de déchets

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Traitement DD	267 341	270 102	269 754
Traitement DND	134 781	154 056	172 127
<i>Dont CA IFRIC12</i>	/	1 343	16 906
TOTAL	402 122	424 158	441 881

Note 13 – Excédent Brut d'Exploitation

Note 13.1 Composition de l'excédent brut d'exploitation

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	409 803	433 622	449 291
Achats consommés	(55 415)	(63 622)	(64 957)
- <i>Achats stockés</i>	(36 798)	(38 987)	(39 836)
- <i>Achats non stockés</i>	(18 617)	(24 635)	(25 121)
Charges externes	(131 778)	(147 252)	(170 919)
- <i>Sous-traitance</i>	(74 744)	(86 213)	(106 876)
- <i>Charges de location</i>	(8 981)	(10 172)	(11 335)
- <i>Entretien et réparation</i>	(15 712)	(19 125)	(20 000)
- <i>Assurances</i>	(3 935)	(4 633)	(4 972)
- <i>Autres charges externes</i>	(28 405)	(27 109)	(27 736)
Impôts et taxes	(33 312)	(31 803)	(35 019)
Charges au titre des avantages de personnel	(85 594)	(93 507)	(98 804)
- <i>Frais de personnel</i>	(81 422)	(89 754)	(96 708)
- <i>Participation et intéressement</i>	(3 013)	(2 502)	(1 588)
- <i>Cotisation IFC</i>	(1 159)	(1 251)	(508)
- <i>Rémunérations en actions</i>	/	/	/
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	103 704	97 438	79 592

Les services extérieurs concernent principalement la sous-traitance (transport, filière Amont, exutoire).

Note 13.2 - Contrats de location simple

(en milliers d'euros)	TOTAL paiements minimaux futurs actualisés (contrats non résiliables)				Charges de l'exercice (contrats non résiliables)	TOTAL paiement sous-loc
	TOTAL	- 1 an	De 1 à 5	+ de 5		
Immobilisations incorporelles	145	29	86	29	30	/
Terrains	2 931	271	941	1 720	251	/
Constructions	4 391	792	2 696	902	1 354	/
Installations techniques - outillages industriels	20 504	2 231	6 633	11 640	3 321	/
Matériels de transport	162	77	84	/	188	/
Installations agencements	/	/	/	/	/	/
Matériels et mobiliers de bureau	49	34	16	/	89	/

Note 14 – Résultat opérationnel Courant

Note 14.1 Composition du résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	103 704	97 438	79 592
Charges de renouvellement des actifs du domaine concédé et charges de réhabilitation des sites de traitement	(3 086)	(7 525)	(8 594)
Autres charges et produits opérationnels	(1 024)	(535)	(995)
- Autres charges opérationnelles	(1 076)	(664)	(1 135)
- Autres produits opérationnels	52	129	140
Dotations nettes aux provisions	(1 293)	22	196
- Dotations aux provisions	(4 548)	(4 013)	(3 679)
- Reprises de provisions	3 255	4 035	3 875
Dotations nettes aux amortissements	(31 414)	(32 038)	(32 944)
- Dotations aux amortissements	(31 414)	(32 038)	(32 944)
- Reprises d'amortissements	/	/	/
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	66 887	57 362	37 255

Note 14.2 Dotations nettes aux provisions

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Dotations nettes aux provisions sur site	404	352	(442)
Dotations nettes sur actif circulant	94	(252)	2
Dotations nettes autres provisions opérationnelles	(1 791)	(78)	636
Total	(1 293)	22	196

Les provisions sur site correspondent aux provisions pour réhabilitation de site et pour suivi trentenaire (pour la part hors désactualisation).

Note 14.3 Dotations nettes aux amortissements

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Dotations nettes aux immobilisations incorporelles	(703)	(826)	(443)
Dotations nettes aux immobilisations corporelles	(30 711)	(31 212)	(32 500)
Total	(31 414)	(32 038)	(32 944)

Note 15 – Résultat opérationnel

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	66 887	57 362	37 255
Réévaluation des immobilisations	/	/	/
Résultat sur cessions d'immobilisations	467	(609)	325
- cessions d'immobilisations incorporelles	(4)	(251)	72
- cessions d'immobilisations corporelles	472	(359)	253
- cessions des titres consolidés	/	/	/
Dépréciation d'actifs	(2 083)	/	(395)
- sur goodwill	/	/	/
- sur autres immobilisations incorporelles	(2 083)	/	/
- sur immobilisations corporelles	/	/	(395)
Effet des regroupements d'entreprise	(4 854)	(890)	(1 025)
Autres	14	(682)	(7 282)
RESULTAT OPERATIONNEL	60 431	55 180	28 878

Les sommes enregistrées sur la ligne « Effets des regroupements d'entreprise » correspondent aux sommes engagées pour la concrétisation du regroupement d'entreprise Séché – HIME .

Les sommes enregistrées sur la ligne « Autres » correspondent principalement :

- Au coût du déménagement de l'établissement parisien de Tredi SA (0,2 M€ en 2012, 0,7 M€ en 2011 et 2,4 M€ en 2010) ;
- Au coût de fermeture du site d'Izeaux (0,7 M€) ;
- A la provision constituée au titre du risque fiscal sur la société Valls Quimica.

Note 16 – Résultat financier

Note 16.1 Décomposition du résultat financier

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	14 697	14 705	438
Coût de l'endettement financier brut	(8 972)	(7 371)	(10 739)
Autres produits et charges financières	1 167	984	(145 751)
Total	6 892	8 318	(156 052)

Les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie sont impactés sur 2012 par le provisionnement intégral des intérêts de la période sur les obligations convertibles.

Le coût de l'endettement financier brut évolue sous l'effet de l'augmentation du coût de la dette nette des effets de la couverture, du fait des nouvelles conditions de taux mises en place lors du refinancement d'avril 2012 :

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Passifs financiers au coût amorti	(4 453)	(5 304)	(8 451)
Résultat sur instruments de couverture	(4 518)	(2 067)	(2 288)
COÛT ENDT FINANCIER BRUT	(8 972)	(7 371)	(10 739)

Note 16.2 Détail des autres produits et charges financières

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Résultat de change	61	78	(84)
Résultat net sur cession d'immobilisations financières	0	1 198	(13)
Dépréciations nettes sur actifs financiers	1 948	(92)	(145 510)
Autres produits et charges financières	(842)	(200)	(145)
Total	1 167	984	(145 751)

Les autres produits et charges financières sont principalement impactés en 2012 par la provision sur les obligations convertibles HIME, pour la part en principal et intérêts cumulés jusqu'au 31 décembre 2011 soit 145,5 M€.

Le résultat de change provient notamment des positions latentes sur les avances du Groupe vers ses filiales à l'international ne répondant pas à la définition d'un investissement net au sens d'IAS21. Le Groupe ne dispose pas à ce jour d'instruments ou de mécanisme de couverture sur son risque de change.

Le résultat net sur cession d'immobilisations financières correspondait, en 2011 aux effets de déconsolidation ou liquidation de société.

Note 17 - impôt

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Impôt exigible	19 288	16 796	514
Impôt différé	1 938	2 693	(54 522)
Total charge d'impôt	21 226	19 489	(54 007)

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt totale pour l'exercice s'explique par :

(en milliers d'euros)

	2010	2011	2012
Impôt théorique au taux en vigueur	(23 179)	(21 863)	45 694
Modification du taux d'impôt applicable à la mère (1)	(6)	(2)	12
Différence de taux d'imposition des filiales	439	353	(2 370)
Actifs d'impôt non constatés	(326)	(224)	(405)
Utilisation de pertes non activées antérieurement	/	160	385
Charges et produits définitivement non taxables	1 847	2 086	10 691
Charges d'impôt total	(21 226)	(19 489)	54 007

(1) Le taux d'impôt hors contribution sociale sur les bénéfices s'élève à 33,33%. Après application de la contribution sociale sur les bénéfices, le taux d'imposition du Groupe s'élève à 34,26 %. Compte tenu de la contribution additionnelle exceptionnelle de 5% sur l'imposition du groupe d'intégration fiscale, le taux d'imposition du Groupe s'élève à 35,93%.

Dans le cadre du Groupe d'intégration fiscale dont Séché Environnement est la mère, et qui regroupe l'ensemble des sociétés françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% par Séché Environnement (à l'exception de la société Tree, acquise le 1^{er} octobre 2012 et de la société Alcéa, créée le 1^{er} Avril 2012 et qui entreront dans l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2013), il a été réalisé une économie d'impôt de 10,5 millions d'euros.

1.1.6.3.4. Gestion des risques financiers

Note 18 – instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers se répartissent de la façon suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

(en milliers d'euros)	2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres disponibles à la vente	/	1 907	18	1 925
Composante obligataire	/	/	/	/
Instruments de couverture	/	/	/	/
Autres actifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/
Actifs financiers	/	1 907	18	1 925
Dettes financières	/	246 154	/	246 154
Instruments de couverture	/	4 051	/	4 051
Autres passifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/
Passifs financiers	/	250 205	/	250 205

A titre de comparaison, la répartition de la juste valeur des instruments financiers du Groupe à la clôture des deux exercices précédents se décomposait comme suit :

(en milliers d'euros)	2010				2011			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres disponibles à la vente	/	2 417	17	2 434	/	2 149	17	2 166
Composante obligataire	/	/	142 179	142 179	/	/	156 376	156 376
Instruments de couverture	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres actifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/	/	/	/	/
Actifs financiers	/	2 417	142 196	144 613	/	2 149	156 393	158 542
Dettes financières	/	238 363	/	238 363	/	216 640	/	216 640
Instruments de couverture	/	2 593	/	2 593	/	3 795	/	3 795
Autres passifs financiers évalués à la JV par le résultat	/	/	/	/	/	/	/	/
Passifs financiers	/	240 956	/	240 956	/	220 435	/	220 435

Titres disponibles à la vente

- Les titres cotés, évalués au cours de bourse à la date de clôture, sont considérés de niveau 1 ;
- Les titres non cotés, dont la juste valeur est déterminable sur la base de données observables, tels que l'évaluation d'expert indépendant, sont considérés de niveau 2 ;
- Les titres non cotés dont la juste valeur est déterminable sur la base de modèle d'évaluation (actualisation de cash flow futurs, multiple, etc.) sont considérés de niveau 3.

Composante obligataire

Au 31 Décembre 2012, la composante obligataire a été intégralement provisionnée.

Instruments de couverture

La juste valeur des instruments de couverture utilisés par le Groupe (swap, collar, swaptions, instruments mixtes) est déterminée sur la base de modèle d'évaluation utilisant des données observables (de taux, notamment), et est donc considérée de niveau 2.

Dettes financières

La juste valeur des dettes financières est déterminable sur la base de données observables (de taux), et est considérée de niveau 2.

Note 19 - Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un actif viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient désormais essentiellement des créances clients, le Groupe ayant, en 2012, provisionnés l'intégralité de ses actifs financiers hybrides (obligations convertibles en titres HIME).

Le Groupe gère son risque de crédit lié aux créances clients par le biais d'une politique active de recouvrement de ses créances dans chacune des filiales françaises du Groupe. Cette politique s'appuie sur un logiciel centralisé permettant des relances formalisées et une information en temps réel des différentes parties prenantes. Une analyse des délais de règlement est également suivie mensuellement et toute dérive induit des actions correctrices.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. A la date de clôture l'exposition maximale au risque de crédit est la suivante :

(en milliers d'euros)	2010			2011			2012		
	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL	NC	C	TOTAL
Actifs financiers disponibles à la vente	144 613	/	144 613	158 595	/	158 595	1 978	/	1 978
Prêts et créances financiers au coût amorti	2 737	88	2 825	2 466	76	2 542	2 808	131	2 939
<i>Actifs financiers non courants</i>	<i>147 350</i>	<i>88</i>	<i>147 438</i>	<i>161 061</i>	<i>76</i>	<i>161 137</i>	<i>4 786</i>	<i>131</i>	<i>4 917</i>
Créances clients et autres débiteurs	1 759	112 665	114 424	1 291	116 288	117 579	2 105	127 204	129 309
Autres actifs courants (yc. créances IS)	/	12 372	12 372	/	20 310	20 310	677	34 590	35 267
<i>Prêts et créances au coût amorti</i>	<i>1 759</i>	<i>125 037</i>	<i>126 796</i>	<i>1 291</i>	<i>136 598</i>	<i>137 889</i>	<i>2 782</i>	<i>161 794</i>	<i>164 576</i>
Instruments de couverture actifs	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Autres instruments à la JV par le résultat	/	/	/	/	/	/	/	/	/
<i>Actifs financiers à la JV par le résultat</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	/	43 431	43 431	/	24 686	24 686	/	23 050	23 050
Total Actifs financiers	149 109	168 556	317 665	162 352	161 360	323 712	7 569	184 975	192 544
Composante dérivée des OCA	26 929	/	26 929	26 929	/	26 929	/	/	/
TOTAL	176 039	168 556	344 595	189 281	161 360	350 641	7 569	184 975	192 544

Les produits, charges, profits ou pertes de valeur constatés en 2012 dans les états financiers au titre de ces actifs financiers correspondent quasi exclusivement aux produits liés à la gestion des valeurs mobilières de placement, les intérêts sur obligations convertibles étant désormais intégralement provisionnés.

Note 20 - Exposition au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Il porte sur les prêts et créances au coût amorti (de nature financière ou opérationnelle) et sur les placements des excédents de trésorerie.

La balance âgée des prêts et créances au coût amorti se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2012				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 939	2 939	/	/	/
Clients et autres débiteurs	129 309	104 549	23 498	676	586
Autres actifs	35 266	34 646	4	24	592
TOTAL	167 515	142 134	23 502	700	1 178

La balance âgée des prêts et des créances au coût amorti à la clôture des deux exercices précédents se décomposait comme suit :

(en milliers d'euros)	2011				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 542	2 542	/	/	/
Clients et autres débiteurs	117 579	96 253	20 423	492	411
Autres actifs	20 310	18 965	391	10	944
TOTAL	140 430	117 760	20 813	502	1 355

(en milliers d'euros)	2010				
	Valeur nette (C et NC)	Dont non échu	Dont échu		
			0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Prêts et créances financières au coût amorti	2 825	2 825	/	/	/
Clients et autres débiteurs	114 424	87 584	25 805	684	351
Autres actifs	12 372	11 491	478	399	4
TOTAL	129 621	101 900	26 283	1 083	355

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en terme contrepartie.

Note 21 – Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Il assure une gestion centralisée des financements. Un reporting de trésorerie est mis en place, permettant une vision glissante des besoins court, moyen et long terme du Groupe en termes de financement. La quasi-intégralité du financement est assurée de façon centralisée et l'équilibre des sources de financement (marché des capitaux, marché bancaire) est également piloté de façon centralisée.

Au 31 décembre 2012, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers

s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésor contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	228 066	296 369	29 562	190 877	75 930
Dettes de location financement	15 896	16 568	5 373	9 652	1 544
Autres dettes financières	1 658	1 658	640	251	767
Concours bancaires courants	534	534	534	/	/
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (yc dettes IS)	152 824	152 824	152 635	189	/
Passif de renouvellement	236	236	236	/	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	399 214	468 189	188 980	200 969	78 241
Instruments de couverture	4 051	4 051	744	3 307	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	4 051	4 051	744	3 307	/

A titre de comparaison, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysaient de la façon suivante en 2011 et 2010:

(en milliers d'euros) – 31 décembre 2011	Valeur comptable	Flux de trésor contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	197 636	203 099	169 308	25 160	8 631
Dettes de location financement	17 265	18 520	5 167	11 524	1 829
Autres dettes financières	1 057	1 057	49	250	758
Concours bancaires courants	681	681	681	/	/
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (yc dettes IS)	136 134	136 134	135 883	251	/
Passif de renouvellement	170	170	170	/	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	352 943	359 661	311 258	37 185	11 218
Instruments de couverture	3 795	3 795	304	3 491	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	3 795	3 795	304	3 491	/

(en milliers d'euros) – 31 décembre 2010	Valeur comptable	Flux de trésor contractuel	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	216 333	221 624	42 873	175 969	2 783
Dettes de location financement	20 373	22 220	4 834	15 453	1 933
Autres dettes financières	1 076	1 076	19	1 032	25
Concours bancaires courants	582	582	582	/	/
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (yc dettes IS)	120 321	120 321	118 971	1 350	/
Passif de renouvellement	903	903	903	/	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DERIVES	359 588	366 726	168 182	193 804	4 741
Instruments de couverture	2 593	2 593	609	1 984	/
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DERIVES	2 593	2 593	609	1 984	/

Séché Environnement a procédé, le 12 avril 2012 à un refinancement de l'ensemble de sa dette. L'opération de refinancement porte sur un montant de 188,3 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 163,3 millions d'euros via la souscription d'un crédit bancaire, à échéance 2017, amortissable par tranche de 5% par semestre à compter de 2013.
- 25,0 millions d'euros via l'émission d'une obligation in fine émise à 96% du nominal, à

échéance 2019.

La nouvelle convention de crédit bancaire du Groupe est assortie d'un engagement de respect de deux ratios financiers calculés sur la base des comptes consolidés du groupe. Le respect de ces ratios financiers est apprécié deux fois par an sur une base annuelle pour les périodes closes au 31 décembre et au 30 juin.

Le non-respect de ces ratios est un cas de défaut qui rend exigible à la majorité des prêteurs le total des engagements dus.

Les ratios à respecter sont les suivants :

RATIOS	ENGAGEMENT
Dettes financières nettes / Fonds propres	<1,1
Dettes financières nettes / Excédent brut d'exploitation	<3

Etant entendu que, sur une base consolidée :

- les dettes financières nettes désignent le montant agrégé de l'endettement financier tel que figurant dans les comptes consolidés de Séch  environnement sous la rubrique « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit ou assimilés » et diminué des disponibilités et des valeurs mobilières de placement telles que figurant dans les comptes consolidés de Séch  environnement à l'exception des financements sans recours. Les financements sans recours désigne tout financement contracté pour financer l'acquisition, le déficit, l'exploitation, l'entretien ou la maintenance d'un actif ou projet et au titre duquel la personne à qui cette dette est due n'a aucun recours à l'encontre d'aucun membre du Groupe Séch  pour le paiement de toute somme relative à ce financement et dont le remboursement résulte essentiellement de flux financiers correspondant aux fruits et produits de l'actif ou projet en question ;
- les fonds propres désignent le total des capitaux propres (part du Groupe) à l'exception de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie concernant HIME ;
- l'Excédent Brut d'Exploitation désigne le résultat d'exploitation consolidé avant déduction de l'ensemble des dotations nettes aux amortissements et provisions et des autres produits et charges d'exploitation à l'exclusion, le cas échéant, de l'EBITDA du Groupe HIME-SAUR.

Au 31 décembre 2012, le Groupe présente un gearing bancaire de 0,70 et un debt to earning bancaire de 2,74. Il respecte l'ensemble de ces ratios.

Note 22 – Exposition au risque de taux d'intérêt

La dette corporate portée par Séché Environnement, avant toute mesure de couverture, est à taux variable.

Afin de se protéger contre une hausse des taux d'intérêt et d'optimiser le coût de son endettement, le Groupe a recours à des instruments de couverture. La convention de crédit impose une couverture de 50% minimum sur une durée de 3 ans. Les instruments utilisés sont des swaps, des caps, des floors et des collars. Leur utilisation est directement gérée par la Direction financière du Groupe.

Le risque de taux est analysé à partir de projections de l'évolution de l'endettement financier sur la convention de crédit et sur l'échéancier des couvertures de taux :

- une variation à la baisse de 50 points de base des taux d'intérêt induirait un impact positif sur les capitaux propres de 5,05 millions d'euros.
- Une variation instantanée à la hausse de 1% des taux d'intérêt aurait un impact négatif de 5,4 millions d'euros sur les charges financières du Groupe en 2013, sur la base de son endettement au 31 décembre et de son profil de remboursement à cette date.

Note 23 – Exposition au risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé provient :

- De la conversion à son bilan et à son compte de résultat des contributions des filiales étrangères hors zone euro. Ce risque est toutefois de plus en plus limité du fait de l'effort constant de recentrage du Groupe sur ses activités européennes en zone euro ;
- Du financement, par endettement bancaire libellé quasi exclusivement en euros, des investissements de ses filiales étrangères réalisés en monnaie locale (pour les filiales non considérées comme des investissements long terme à l'étranger).

L'évolution du résultat de change se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
Résultat de change zone Europe	109	32	86
Résultat de change zone Amériques	(49)	46	(169)
TOTAL	61	78	(84)

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du Groupe.

1.1.6.3.5. Co-entreprises – intégration proportionnelle

Il s'agit de la société SOGAD :

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
- % détenus	50%	50%	50%
- QP actifs courants	557	769	673
- QP actifs non courants	947	772	702
- QP passifs courants	2 265	2 321	2 144
- QP passifs non courants	413	354	268
- QP Chiffre d'affaires	2 109	2 160	2 178
- QP Excédent Brut d'Exploitation	496	469	532
- QP Résultat Opérationnel Courant	281	226	294
- QP Résultat Opérationnel	281	226	294

Le Groupe n'a réalisé aucune transaction significative avec SOGAD.

1.1.6.3.6. Ventilation par zone géographique

Note 24 – Produits des activités ordinaires par Zone géographique

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012
France	388 291	408 721	422 815
Europe (hors France)	19 484	23 381	21 478
hors Europe	2 028	1 520	4 999
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	409 803	433 622	449 292

Note 25 – Actifs non courants par zone géographique

Au 31 décembre 2012

(en milliers d'euros)	France	Zone europe (hors France)	Hors Europe	TOTAL
Goodwill	223 451	4 699	/	228 150
Autres immobilisations incorporelles	25 674	31	/	25 704
Immobilisations corporelles	165 317	5 804	626	171 747
Actifs financiers non courants	4 462	324	/	4 786
Participation dans les entreprises associées	434	/	/	434
Autres actifs opérationnels non courants	2 105	/	/	2 105
Créance d'IS non courante	677	/	/	677
IDA	53 586	2 379	/	55 965
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	475 707	13 237	626	489 570

Au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)	France	Zone europe (hors France)	Hors Europe	TOTAL
Goodwill	208 176	4 699	/	212 875
Autres immobilisations incorporelles	8 933	36	/	8 969
Immobilisations corporelles	163 960	5 783	642	170 385
Actifs financiers non courants	160 683	316	63	161 061
Participation dans les entreprises associées	552	/	/	552
Autres actifs opérationnels non courants	1 291	/	/	1 291
IDA	14 396	599	/	14 995
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	557 991	11 432	705	570 128

Au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	France	Zone europe (hors France)	Hors Europe	TOTAL
Goodwill	208 176	4 699	/	212 875
Autres immobilisations incorporelles	7 181	53	/	7 234
Immobilisations corporelles	148 298	5 948	769	155 014
Actifs financiers non courants	146 925	316	109	147 350
Participation dans les entreprises associées	33 926	/	/	33 926
Autres actifs opérationnels non courants	1 759	/	/	1 759
IDA	16 482	628	/	17 110
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	562 747	11 643	878	575 268

1.1.6.3.7. Résultats par action

Le résultat par action présenté en pied de compte de résultat correspond au rapport entre d'une part le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère et d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital social de la Société mère en circulation au cours de l'exercice, soit 8 574 828 actions.

Le Groupe ne disposant pas d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

1.1.6.3.8. Dividendes

Sur l'exercice 2012, Séché Environnement a procédé à la distribution de dividendes pour un montant de 11 225 331 € euros, représentant un dividende par action de 1,3 € sans distinction du type d'action. Il est rappelé que les dividendes portant sur les actions propres, soit 85 658,30 € ont été comptabilisés en report à nouveau.

Le Conseil d'administration du 16 avril 2013 a décidé de proposer à la prochaine Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 8 203 126,5 euros, soit un dividende par action de 0,95 euro.

1.1.6.3.9. Transactions avec des parties liées

Les parties liées vis-à-vis desquelles le Groupe entretient des relations sont :

- les filiales non consolidées du Groupe, les co-entreprises, les entreprises associées : le Groupe n'entretient aucune relation significative avec ces parties liées, à l'exception de HIME vis-à-vis de laquelle les transactions du Groupe sont présentées en note 3 ;
- les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de direction : leurs rémunérations (et avantages de toute nature) sont présentées dans le paragraphe suivant.

1.1.6.3.10. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants et des dirigeants administrateurs se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	2010	2011	2012
Avantages à court terme	1 850 508	1 904 684	1 918 381
Avantages postérieurs à l'emploi	/	/	/
Paiements sur base d'actions	/	/	/
Total	1 850 508	1 904 684	1 918 381

1.1.6.3.11. Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture et susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

1.1.6.3.12. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

en milliers d'euros	KPMG		ACOREX	
	2012	2011	2012	2011
Mission d'audit				
<u>Commissariats aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>				
- Séché Environnement	101	96	98	96
- Filiales intégrées globalement	250	230	170	167
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</u>				
- Séché Environnement				
- Filiales intégrées globalement	2	/	/	/
Sous total 1	352	326	268	263
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</u>				
- Juridique, fiscal et social	/	/	/	/
- Autres	/	/	/	/
Sous total 2	/	/	/	/
TOTAL	352	326	268	263